

NORD - PAS-DE-CALAIS PICARDIE ATLAS

1^{ère} partie

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET PRIORITÉS D'ACTION DE L'ÉTAT



SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
VUE D'ENSEMBLE	4
CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION	10
DÉMOGRAPHIE	10
Une région peuplée	
Une région jeune	
GÉOGRAPHIE	14
Une région au cœur de l'Europe du Nord	
Une région fortement urbanisée portée par une métropole à rayonnement européen et un maillage urbain dense	
Une place encore marquée pour les ruralités	
SOCIÉTÉ	20
Des disparités territoriales marquées	
199 quartiers prioritaires de la politique de la ville	
Un enjeu majeur pour la région	
ÉCONOMIE	28
Une économie portée par un tissu productif diversifié	
Une industrie en mutation	
Une montée en puissance des services	
Un rôle à conforter dans l'économie de la connaissance	
DES PRIORITÉS D'ACTION POUR L'ÉTAT	42
GARANTIR LE « VIVRE ENSEMBLE »	42
CONFORTER LA COMPÉTITIVITÉ DES TERRITOIRES	44
ORGANISER LES COMPLÉMENTARITÉS DE TERRITOIRES	46

Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Atlas, première partie : caractéristiques du territoire et priorités d'action de l'État

Directeur de publication :

Daniel Huart

Coordination :

Serge Bouffange (Secrétariat général pour les affaires régionales) et Sébastien Terra (Insee)

Conception et réalisation :

Sébastien Terra, avec le concours de Patricia Antoine, François Chevalier, Frédéric Lejeune, Martial Maillard, Élisabeth Vilain (Insee)

Serge Bouffange, Catherine Lamothe-André (Secrétariat général pour les affaires régionales)

Cartographie :

Virginie Gamblin, Marie-Thérèse Lemoine, Sébastien Terra (Insee)

Couverture :

Thierry Deleu (Préfecture du Nord)

Crédits photo :

Aisne – Laon – Le Plateau – F. Canon

Nord – Lille – Parade Renaissance – D. Rapaich

Oise – Beauvais – Ancien palais épiscopal – J.F. Bouché

Pas-de-Calais – Arras – Architecture – E. Le Brun

Somme – Amiens – Les hortillonnages

Maquettage :

Insee

Impression de l'ouvrage :

Becquart Impressions, 67 rue d'Amsterdam, 59200 Tourcoing

ÉDITORIAL



Au 1^{er} janvier 2016, la nouvelle grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie devient une réalité pour ses six millions d'habitants.

Cette région, nous l'avons préparée, au travers de la réorganisation de l'État territorial.

Pour autant, nous la connaissons encore mal, dans sa diversité, dans ses atouts et ses attraits comme dans les enjeux qu'elle porte.

C'est pourquoi j'ai souhaité que soit rassemblé dès maintenant, sous la forme d'un atlas, un premier socle de connaissances. Cette étape me paraît indispensable à une appropriation des opportunités autant que des défis qui se présentent désormais à nous.

Cette appropriation par la connaissance est une base pour une action raisonnée et efficace. C'est la raison pour laquelle cet atlas précise les premières priorités d'action de l'État, priorités qui correspondent aux grandes politiques gouvernementales : la cohésion sociale, la compétitivité, l'égalité des territoires.

Le document que vous avez entre les mains est ainsi original par sa composition, qui lie connaissance et priorités d'action. Il est le fruit d'un travail conduit par la direction régionale de l'Insee et le Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar).

Il forme la première partie d'un travail plus vaste et collégial, que j'engagerai dès le mois de janvier 2016 : celui de la définition fine des connaissances et des priorités d'action. Cette étape va associer, sous la coordination du Sgar Nord-Pas-de-Calais-Picardie, l'ensemble des services et opérateurs de l'État. Elle constituera à la fois la suite du présent atlas et le temps de rédaction de la stratégie de l'État en région.

Terre de rencontres et d'échanges à la croisée des chemins européens, notre nouvelle région a été marquée par les crises industrielles dont elle porte plus que d'autres les marques, dans ses paysages, sa société, son économie. C'est aussi la région la plus jeune de France, dynamique, innovante, attractive, leader français voire européen dans de nombreux secteurs, riche de complémentarités entre ses territoires. Par la définition de priorités concertées dans tous les domaines de l'intervention publique, il nous appartient maintenant de transformer dans la durée les difficultés qu'elle connaît en opportunités et de l'emmener vers le succès.

Jean-François CORDET

Préfet de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

VUE D'ENSEMBLE

Une région jeune qui dispose d'un fort potentiel pour réussir sa mutation économique et sociale

Une région Nord-Pas-de-Calais-Picardie disposant d'un fort potentiel ...

Sa population (6 millions d'habitants) en fait une région qui, à l'échelle européenne, est une réelle puissance : plus peuplée que le Danemark (5 millions d'habitants) et que la Wallonie (4,5 millions d'habitants), autant que la Flandre, elle se hisse au deuxième rang national hors Île-de-France (et au premier pour la densité). Cette population est la plus jeune de province.

Son positionnement au cœur du triangle Paris-Londres-Bruxelles en fait un centre très important de flux. Plus de 90 millions de personnes traversent la frontière belge chaque année et 33 millions de passagers transitent par Calais. Lille occupe en effet une place exceptionnelle, seule métropole frontalière avec Strasbourg, résolument tournée vers l'Europe, cœur d'une Eurométropole de 2,5 millions d'habitants.

L'infrastructure de transports régionale est remarquable et permet le déploiement de fortes capacités logistiques qui en font la plaque tournante de flux : autoroutes, TGV, Eurostar, canaux, et demain le Canal Seine-Nord-Europe qui renforcera son rôle de dorsale nord-européenne.

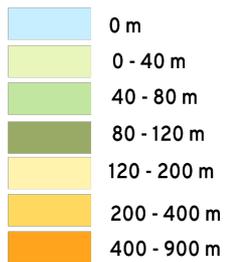
Sa large façade maritime est riche de trois grands ports : deux leaders nationaux pour la pêche et le transport de passagers, le troisième bien positionné pour celui des marchandises.

Sa culture industrielle lui permettra de s'engager vers la troisième révolution industrielle. Héritière d'un riche passé dû aux deux premières révolutions industrielles du charbon et de l'acier, elle engage en effet sa transition écologique et énergétique.

Son économie en mutation présente de nombreux points forts. Elle peut s'appuyer sur un tissu industriel encore très présent : 1^{ère} place pour la production automobile, cœur de la filière, 3^e pour la métallurgie. La nouvelle région confortera ses réussites en matière de services : 3^e région de France de province pour le transport et l'entreposage, 4^e pour les services financiers et assurances, 5^e pour les services informatiques et de communication.

Avec un produit intérieur brut de 152 milliards d'euros, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la troisième région de France (hors Île-de-France). Région très ouverte en raison de sa position géographique, elle joue un rôle majeur dans le commerce extérieur de la France. Elle dispose d'une très large palette d'activités, avec ses 2,1 millions d'emplois et son tissu économique riche de plus de 430 000 établissements, conforté chaque année par une dynamique de créations. Cette complémentarité d'activités offre des opportunités pour le renforcement des liaisons inter-entreprises, favorisant le choix de la région pour de nouvelles implantations à forte valeur ajoutée.

Géographie physique de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie



Les huit pôles de compétitivité en sont l'une des représentations. Parmi eux, i-Trans et UP-Tex sont communs à la Picardie et au Nord-Pas-de-Calais. Le pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources, commun à la Picardie et la Champagne-Ardenne, est une vitrine mondiale de la spécialisation de la recherche dans le domaine de l'agriculture et l'utilisation de ses produits. Les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire sont bien implantées dans la région.

La recherche publique et privée, encore en retrait de la moyenne nationale, se développe et la région occupe le troisième rang pour le nombre d'enseignants chercheurs. Son offre de formation supérieure développée la hisse à la 3^e place (hors Île-de-France) pour l'accueil des étudiants du supérieur, deuxième pour l'accueil d'élèves ingénieurs et première pour les étudiants en paramédical. Les emplois liés aux fonctions métropolitaines se développent tant dans la métropole lilloise que dans les zones proches de l'Île-de-France.

Enfin, la région Nord-Pas-de-Calais Picardie dispose, sur une partie de son littoral, d'un espace présentant des qualités environnementales d'exception, aussi bien sur le plan de son écosystème (baie de Somme) que de ses paysages. Une économie touristique a su s'y développer et présente encore des marges de développement importantes. Plus généralement, la région Nord-Pas-de-Calais Picardie présente un tourisme d'affaires très prononcé sur le versant du Nord-Pas-de-Calais (attractivité de la métropole lilloise) et un tourisme de loisir et de nature sur le versant de la Picardie (préservation de vastes espaces naturels, grands centres de loisir). Ce tourisme, à consolider, bénéficie également d'une offre culturelle très présente autour des spectacles vivants et des musées en Nord-Pas-de-Calais, et du patrimoine historique en Picardie.

... qui peut relever les défis auxquels elle est confrontée

Le niveau trop faible de la formation, la pauvreté et le chômage plus fréquents, notamment chez les jeunes, les disparités territoriales doivent être considérés comme autant de leviers de l'action publique locale concertée qui sera facilitée par les moyens mis en œuvre par la loi NOTRe.

Les non-diplômés, dont la part est proche de 20 %, constituent une population souvent en difficulté sur le marché du travail pour laquelle il conviendra de mettre en place une politique innovante.

Pour combattre un chômage qui demeure élevé (12,4 % mi 2015), même si récemment sa progression a été mieux contenue que dans des régions voisines, la nouvelle région s'appuie sur ses deux piliers : l'économie productive, présente de longue date, et l'économie préentielle en développement plus récent. La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie est confrontée à une proportion accrue de personnes durablement éloignées de l'emploi, avec presque la moitié des demandeurs d'emploi dans une démarche de recherche depuis plus d'un an.

Les inégalités et le taux élevé de pauvreté résultent en grande partie des deux précédents défis. Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, porté par l'ensemble des acteurs des politiques de solidarité, agira pour leur réduction. Le défi de la cohésion sociale et de la citoyenneté sera relevé par la nouvelle politique de la ville et par celles d'aménagement de son territoire.

Un réseau d'infrastructures de transport dense



- Ligne ferroviaire à grande vitesse
- Axes routiers
- Axes majeurs
- Autres grandes routes

Source : IGN, Insee

Ce contexte social difficile est aussi à l'origine d'une partie des problèmes de santé de ses habitants dont l'espérance de vie reste en retrait du niveau national. La ressource hospitalière de pointe de la région est un atout.

Autre défi à relever, la disparité des territoires, fortement agricoles au centre et à l'est, très urbanisés au nord et au sud, avec des écarts importants de densité de population, devra jouer un rôle de complémentarité. Le fonctionnement en réseau des composantes territoriales du nouvel ensemble régional questionne. Les agglomérations du Nord-Pas-de-Calais présentent une intégration progressive sous forme de systèmes métropolitains, très prononcée par l'intensité des mobilités alternantes entre l'agglomération lilloise et celles de l'ancien sillon houiller, également perceptible à l'échelle de l'arc littoral. Les villes de la Picardie présentent un fonctionnement différent, avec des polarités urbaines structurant, de façon concentrique, de vastes espaces ruraux, sans relation significative entre pôles urbains, donnant un paysage territorial constitué d'îlots. Établir une nouvelle architecture urbaine à l'échelle élargie sera l'un des défis à relever.

Les perspectives économiques de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie dépendront de sa capacité à s'engager dans un renouvellement permanent de son tissu productif, avec une montée attendue en qualification, difficile à opérer en raison de la présence historique de filières industrielles de réalisation, plutôt que de conception, et le moindre niveau de qualification des actifs. Les deux composantes de la région présentent ici des caractéristiques contrastées : le Nord-Pas-de-Calais est fort de sa révolution tertiaire, avec une croissance soutenue des services aux entreprises dont la place dans l'économie métropolitaine est désormais similaire à celle observée en Rhône-Alpes, et notamment des entreprises de services avec une haute valeur ajoutée (par exemple, services informatiques...) mais ses établissements économiques peinent à engager une démarche de R&D, surtout portée par la recherche publique, et même plus généralement d'innovation. Réciproquement, la Picardie n'a pas encore atteint un rythme de croissance des services de stature métropolitaine et reste comparativement davantage spécialisée dans l'industrie. Elle compte toutefois des acteurs économiques privés réalisant d'importants investissements de R&D, dans des filières d'excellence (aéronautique, chimie et industrie du parfum...).

La région pourra compter sur de nouvelles ressources apportées par ses voisins belges dans le cadre du rayonnement de plus en plus important de la métropole lilloise, tout en veillant à sa bonne articulation avec la région-capitale d'Île-de-France, dont l'influence est très prononcée sur une large frange sud de l'Oise.

Organisation administrative de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie



- Chef-lieu provisoire de région
- Chef-lieu de département
- Chef-lieu d'arrondissement

DÉMOGRAPHIE

Une région peuplée

Avec 5 985 719 habitants au 1^{er} janvier 2014, la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la troisième région française la plus peuplée, derrière l'Île-de-France (12 millions d'habitants) et Auvergne-Rhône-Alpes (7,8 millions d'habitants). Derrière elles, se situe un groupe de quatre régions comportant chacune cinq à six millions d'habitants : Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. La population régionale représente 9,4 % de la population de France métropolitaine. En raison de sa croissance démographique modeste, le poids de la région dans la population nationale décroît depuis plusieurs décennies : en 1968, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie regroupait près de 11 % de la population métropolitaine.

À l'échelle européenne, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie figure parmi les régions les plus peuplées. Sa population est légèrement inférieure à celle de la région de Madrid (6 425 000 habitants) et de la région flamande (6 373 000 habitants). Elle est analogue à celle du Land de Hesse, région de Francfort qui compte 6 092 000 habitants, et de la région italienne de Campanie, située autour de Naples (5 765 000 habitants). La région compte 1,5 million d'habitants de plus que la Wallonie.

La population de la région s'accroît chaque année de 0,2 % depuis 2007 (contre + 0,5 % pour la population métropolitaine). Le dynamisme démographique de la région est porté uniquement par l'excédent des naissances sur les décès, grâce à la jeunesse de la population et la fécondité plus élevée dans la région. En revanche, depuis cinquante ans, le solde migratoire de la région est déficitaire : il y a davantage de personnes qui quittent la région que de personnes qui s'y installent. Le taux annuel de migration nette atteint ainsi - 3 ‰ alors qu'il est par exemple de + 1,5 ‰ pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le déficit migratoire du Nord-Pas-de-Calais-Picardie s'explique moins par des départs importants que par une attractivité limitée par rapport aux autres régions métropolitaines. Par exemple, les nouveaux arrivants représentent seulement 4,4 % de la population régionale contre 6,8 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

Le solde migratoire est toutefois excédentaire avec l'Île-de-France. Sur une période de cinq ans, le solde migratoire avec cette région atteint 20 000 personnes ; les installations d'anciens Franciliens représentent près de 45 % des nouvelles installations dans la région. Ces nouveaux arrivants sont principalement des personnes âgées de 25 à 39 ans (47 % des arrivants contre 25 % de la population stable). Ce sont davantage des actifs en emploi ; parmi eux, une partie non négligeable occupe un emploi hors de la région. Ainsi, 30 % des actifs en emploi nouvellement arrivés travaillent hors de la région (contre 6 % pour les actifs résidant déjà en Nord-Pas-de-Calais-Picardie).

À l'horizon 2040, si les tendances démographiques récentes se poursuivaient, la population régionale s'élèverait à 6,2 millions d'habitants. La région connaîtrait une croissance démographique plus modérée que la moyenne nationale (+ 0,1 % par an contre + 0,4 %).

Des dynamiques démographiques contrastées entre les territoires



Source : Insee, Recensements de la population 2007 et 2012

DÉMOGRAPHIE

Une région jeune

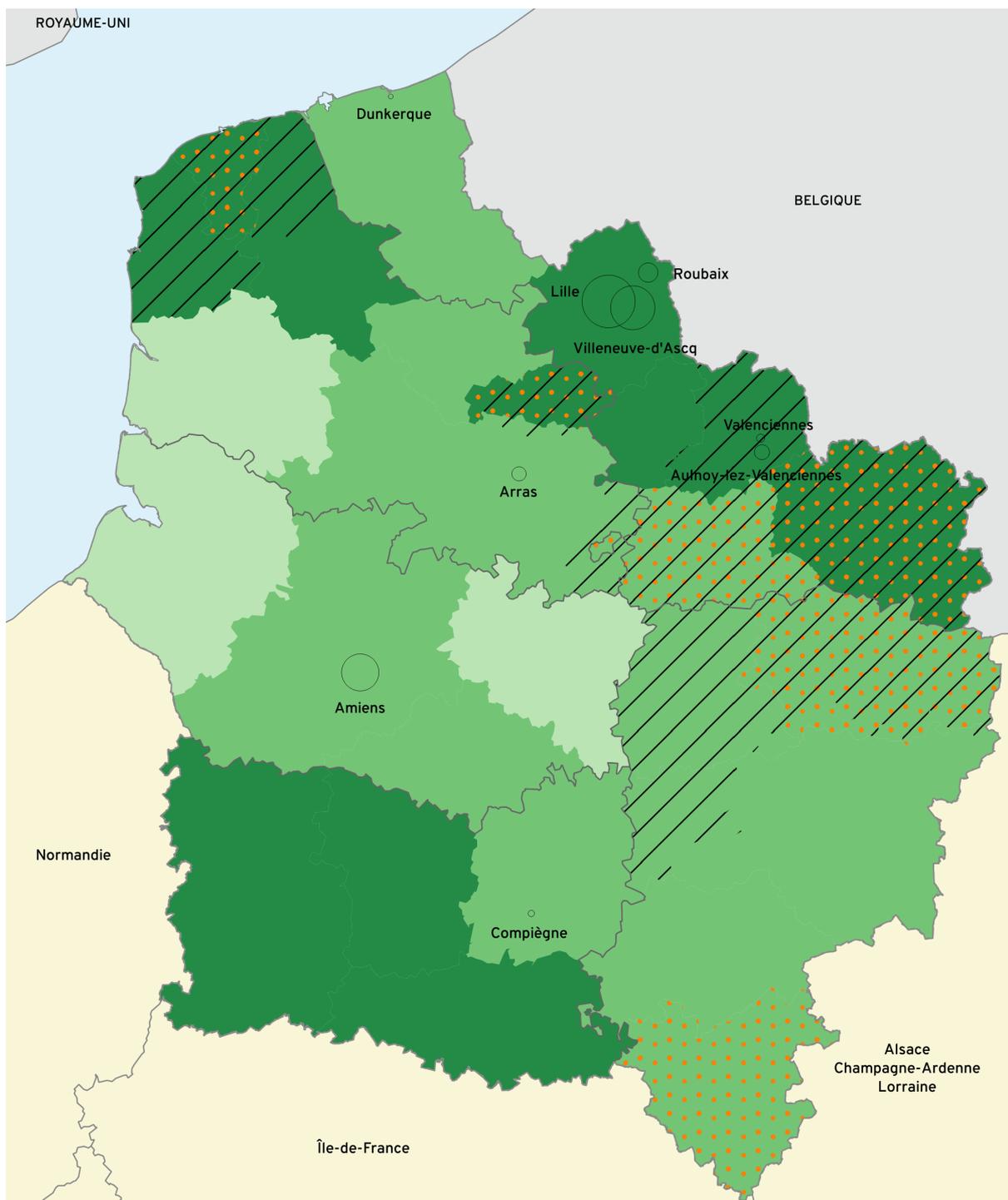
La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région la plus jeune hors Île-de-France. La moitié de ses habitants a moins de 38 ans, soit un âge médian inférieur de deux ans à celui observé en France métropolitaine. De façon analogue, la part de la population âgée de moins de 20 ans (26,5 %) est supérieure de deux points à la moyenne nationale (24,4 %) tandis que celle des personnes âgées de plus de 75 ans est inférieure à la moyenne métropolitaine (7,9 % contre 9,2 %).

La région dispose d'une offre de formation développée dans l'enseignement supérieur. C'est la troisième région de province pour l'accueil des étudiants. La région est en particulier très bien placée pour l'accueil d'étudiants du secteur paramédical et pour la formation des élèves ingénieurs. Le rayonnement des universités régionales dépasse très largement les frontières de la région. Une partie des jeunes formés dans la région quittent donc celle-ci à l'issue de leurs études pour occuper un emploi dans d'autres régions, en particulier en Île-de-France.

Une partie des jeunes de la région fait face à des difficultés économiques et sociales particulièrement intenses. La région souffre d'un déficit de formation. Le retard à l'entrée en sixième est plus fréquent : en 2012, il touche près de 15 % des élèves contre 12 % en France métropolitaine. Il est encore plus élevé dans les arrondissements de Lens, Calais et Château-Thierry (où il concerne plus de 17 % des jeunes). Le taux de réussite au baccalauréat est parmi les plus faibles de France métropolitaine : la région se classe à l'avant-dernier rang pour la réussite au baccalauréat général et au baccalauréat professionnel (session 2013). En 2012, la part des jeunes de 20 à 29 ans titulaires du baccalauréat est ainsi inférieure de cinq points à la moyenne métropolitaine. Dans les arrondissements de Péronne, Abbeville et surtout Vervins, moins d'un jeune sur deux est titulaire du baccalauréat.

Ce déficit de formation trouve son expression dans des difficultés d'insertion accentuées. Dans la région, 28 % des jeunes de 18 à 25 ans ne sont ni en emploi ni en formation. Cette proportion, qui est de 22 % en France métropolitaine, est encore plus élevée dans les arrondissements de Vervins, Calais, Avesnes-sur-Helpe et Saint-Quentin où elle dépasse 35 %. En corollaire, le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans est le plus élevé de France métropolitaine et s'élève à 32 % (contre 23 % en France métropolitaine).

Une jeunesse aux facettes multiples



Part des moins de 20 ans dans la population

- Moins de 24.4 %
- De 24.4 % à 26.3 %
- Plus de 26.3 %

Des difficultés prononcées pour les jeunes dans certains territoires

- Pauvreté marquée
- Retard à l'entrée en 6e plus fréquent

Pôles universitaires de plus de 5 000 étudiants

- 10 000
- 20 000
- 30 000
- 50 000

Sources : Insee, Recensement de la population 2012 ; Ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA

GÉOGRAPHIE

Une région au cœur de l'Europe du Nord

La région se situe au cœur d'un vaste territoire de ressources et de consommation au centre du triangle des trois grandes capitales que sont Paris, Londres et Bruxelles. Elle constitue ainsi un carrefour stratégique entre l'Île-de-France et l'Europe du Nord.

Une partie du territoire régional, située au sud de l'Oise, est sous l'influence directe de l'Île-de-France. Elle tire profit de son attractivité résidentielle forte : de nombreux ménages résidant antérieurement en Île-de-France viennent s'y installer. Inversement, elle bénéficie du dynamisme économique de la région francilienne et des flux de revenus qui en découlent. Près de 125 000 actifs résident ainsi dans la région et travaillent en Île-de-France.

La proximité de la Belgique se traduit par des flux domicile-travail intenses : chaque jour, 26 000 actifs résidant dans la région travaillent en Belgique tandis que 10 000 personnes effectuent le trajet inverse. Le vieillissement plus prononcé de la population belge constitue une opportunité pour les actifs de la région, plus jeunes.

La région bénéficie d'une position géographique privilégiée, renforcée par un réseau de transport très développé. Par exemple, la densité d'autoroutes est particulièrement élevée et équivalente à celle observée en Europe dans les régions capitales. La région est ainsi un acteur majeur du commerce international de la France : elle se situe au troisième rang pour le volume des importations et des exportations. Les investissements étrangers dans la région sont également particulièrement importants.

La région dispose de deux aéroports d'importance : Beauvais, 10^e aéroport français avec 4 millions de passagers en 2014, et Lille-Lesquin. Leur fréquentation est toutefois très inférieure à celle des aéroports de Nice, Lyon ou encore Marseille. Si la proximité des aéroports franciliens (Roissy-Charles-de-Gaulle, Orly) et belges constitue une concurrence pour le développement du trafic aéroportuaire dans la région, elle représente aussi une opportunité en améliorant la qualité de la desserte régionale et en élargissant l'éventail des destinations tant pour les déplacements de loisirs que pour les déplacements professionnels.

L'importante façade maritime de la région est une richesse, qui est toutefois moins exploitée que dans d'autres régions littorales françaises. La région dispose de trois ports majeurs : Boulogne-sur-Mer, Calais et Dunkerque. Boulogne-sur-Mer est le premier port français de pêche tandis que Calais est le premier port pour le transport de passagers, avec plus de 10 millions de passagers transportés chaque année. Le port de Dunkerque est, quant à lui, le troisième port français pour le transport de marchandises. Toutefois, à l'échelle européenne, les ports d'Anvers et de Rotterdam occupent une place prépondérante. La réalisation prochaine d'un canal à grand gabarit, chaînon manquant entre la Seine, l'Escaut et le bassin rhénan, constitue une opportunité majeure pour la région.

Une région au cœur de l'Europe du Nord, innervée par un réseau de transport dense



-  Port
-  Aéroport
-  Fleuve ou canal
-  Projet de canal Seine-Nord-Europe
-  Ligne ferroviaire à grande vitesse
-  Axe routier majeur

GÉOGRAPHIE

Une région fortement urbanisée portée par une métropole à rayonnement européen et un maillage urbain dense

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la région française la plus urbanisée après l'Île-de-France. Près de 89 % de la population vit dans une grande aire urbaine, sous l'influence d'un pôle économique majeur. L'armature urbaine est à la fois très concentrée et très diversifiée. Très concentrée car près de 41 % de la population régionale vit au sein de quatre aires urbaines représentant moins de 10 % du territoire : Lille, Douai-Lens, Béthune et Valenciennes. Très diversifiée car les armatures urbaines des deux anciennes régions sont très dissemblables : intégration croissante des agglomérations sous forme de systèmes métropolitains en Nord-Pas-de-Calais ; polarités urbaines structurant, de façon concentrique, de vastes espaces ruraux, sans relation significative entre pôles urbains, en Picardie.

La métropole de Lille joue un rôle majeur dans l'organisation territoriale de la région. Elle constitue avec la métropole parisienne l'un des principaux moteurs économiques du Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Elle exerce une large influence sur les territoires voisins, du fait de sa capacité à polariser les marchés locaux du travail. Grâce à ses fonctions de commandement et à la présence sur son territoire de nombreux emplois stratégiques, la métropole de Lille rayonne aussi sur un espace plus vaste, tant à l'échelle nationale qu'europpéenne.

Par rapport aux autres métropoles françaises, Lille devance Bordeaux, Nantes, Rennes, Strasbourg ou Montpellier sur de nombreuses facettes. Elle offre le plus grand nombre d'emplois dont ceux identifiés en particulier comme des vecteurs de croissance : emplois de cadres des fonctions métropolitaines ; emplois des secteurs innovants liés aux technologies de l'information, aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux ; professions dites « créatives » qui jouent un rôle majeur dans le processus d'innovation. Elle se distingue également par sa capacité à attirer les investisseurs étrangers. La métropole de Lille reste toutefois en retrait par rapport aux métropoles de Lyon et Marseille.

En relais de l'agglomération lilloise, la région peut s'appuyer sur un pôle secondaire : Amiens qui, sans bénéficier des mêmes caractéristiques métropolitaines que Lille, exerce une influence majeure sur un vaste territoire et constitue un pôle d'équilibre pour l'aménagement du territoire.

Les autres grandes aires urbaines régionales jouent un rôle structurant plus local. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les interactions entre ces espaces urbains s'intensifient tissant progressivement des continuités. En Picardie, les relations entre les aires urbaines sont plus distendues de sorte que le système urbain se présente davantage sous forme d'îlots.

Des pôles de services, moins peuplés, complètent l'armature urbaine et permettent un maillage relativement dense du territoire, notamment pour l'accès aux services d'éducation et de santé.

Une région très urbanisée



Une armature urbaine dense

- Métropole européenne
- Métropole d'équilibre
- Autre grand pôle urbain
- Autre pôle urbain

Une région très urbanisée

- Communes sous l'influence d'une grande aire urbaine
 - Autres communes
- Trois pôles structurent le territoire régional
- Espace métropolitain sous l'influence de Lille
 - Aire d'influence d'Amiens
 - Aire d'influence de Paris

Source : Insee, Zonage en aires urbaines 2010

GÉOGRAPHIE

Une place encore marquée pour les ruralités

Si la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie est une région très urbanisée, les ruralités n'en occupent pas moins une place importante. L'espace rural sera ici approché à partir du degré de densité de population des communes, dans une approche morphologique qui privilégie le cadre de vie des habitants par opposition à une approche fonctionnelle qui privilégie les polarités économiques.

En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les communes peu denses ou très peu denses couvrent 85 % du territoire régional : 62 % pour les communes peu denses et 23 % pour les communes très peu denses. En revanche, elles abritent seulement 31 % de la population régionale et moins de 20 % de l'emploi régional. Une grande partie de ces espaces, représentant plus des deux tiers de la population des communes peu denses, est sous l'influence directe des pôles économiques urbains.

Pour accéder aux équipements et aux services courants, les habitants de ces espaces peu denses ou très peu denses mettent plus de temps que les habitants des communes densément peuplées mais leurs temps de parcours sont les plus faibles des régions de province. La présence sur l'ensemble du territoire de communes jouant un rôle de pôles d'équipements et services explique ces meilleurs temps d'accès. C'est le cas en particulier dans l'Aisne où réside la plus forte proportion de la population vivant dans les espaces peu denses ou très peu denses. De nombreuses communes, comme Laon, Saint-Quentin, Hirson ou encore Tergnier, sont bien dotées en équipements et réparties sur le territoire.

Les activités agricoles représentent, en 2012, 2,2 % des emplois de la région, soit une part équivalente à celle observée à l'échelle nationale. Mais, si cette part n'est que de 1,6 % en Nord-Pas-de-Calais, elle atteint 3,4 % en Picardie. L'agriculture régionale compte, en 2010, 27 300 exploitations. Ces exploitations sont généralement vastes : la surface agricole utilisée atteint, en moyenne, 78,5 hectares (contre 55,1 hectares en France métropolitaine). La région est leader dans la production de céréales (notamment de blé tendre) mais aussi dans la production de légumes, secteur dans lequel elle assure 20 % de la production nationale (et même 60 % pour la production de pommes de terre).

Dans la région, 30 % des emplois des communes très peu denses sont agricoles et 7 % dans les espaces peu denses. Le poids relatif de l'emploi agricole dans l'emploi total est le plus élevé dans l'Aisne et dans la Somme (respectivement 4,7 % et 3,9 %). Ces deux départements se caractérisent par l'importance des activités d'agriculture installées dans des communes très peu denses. L'Oise et le Pas-de-Calais sont deux départements à la fois agricoles et urbanisés : les activités agricoles y représentent 2,2 % et 2,4 % de l'emploi total, les deux tiers se trouvant dans des communes peu denses.

SOCIÉTÉ

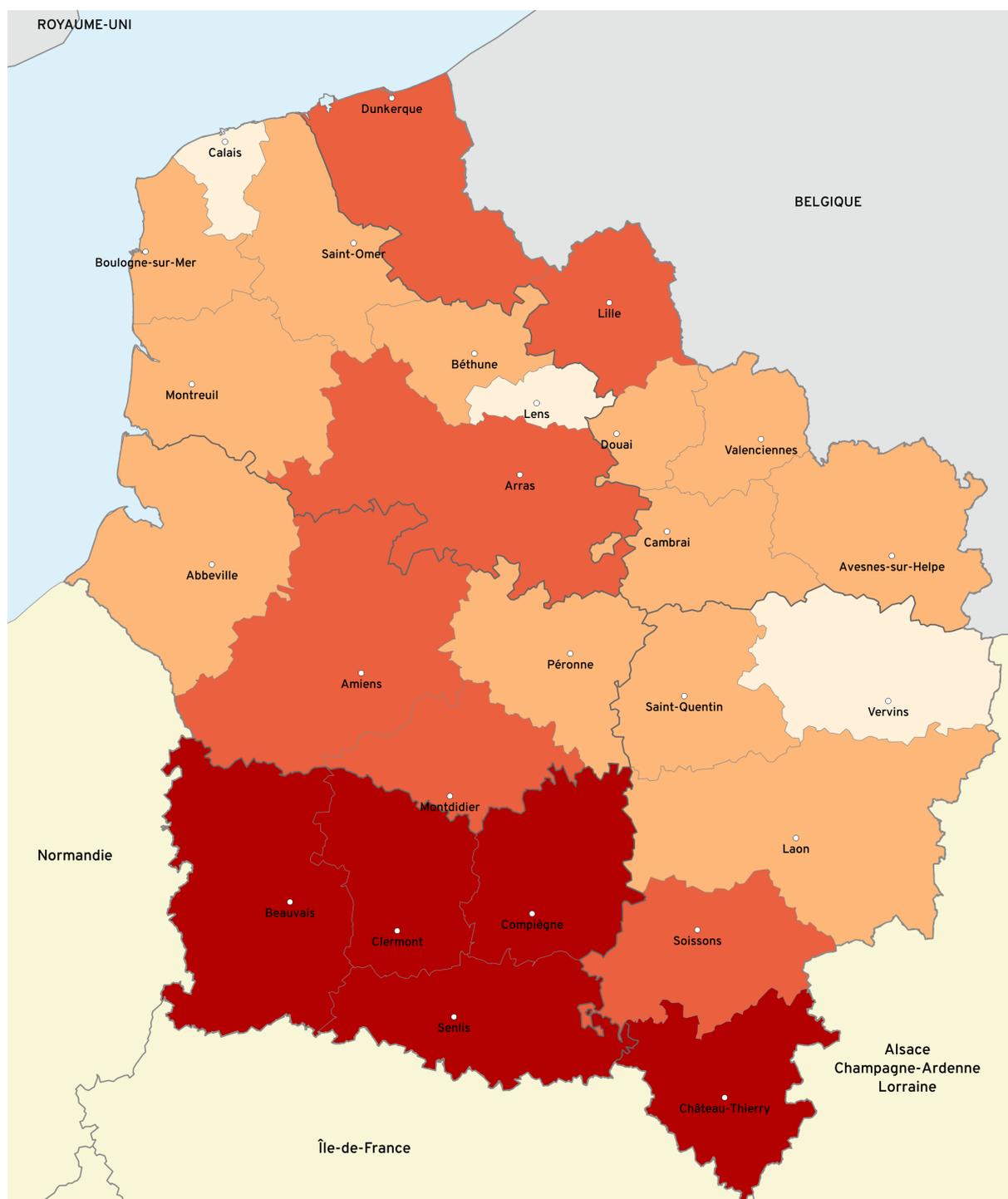
Des disparités territoriales marquées

Au sein de la région, les conditions de vie et d'emploi des habitants sont très diverses selon les territoires et renvoient tant aux spécificités fonctionnelles des espaces qu'à leur géographie ou à leur histoire singulières.

La métropole lilloise est le principal moteur économique interne de la région et exerce un indéniable effet d'entraînement sur le reste de la région. Grâce à la présence sur son territoire d'emplois stratégiques à haute valeur ajoutée et à des fonctions de commandement régional, sa situation économique et sociale est plutôt favorable. Les actifs bénéficient de meilleures conditions d'emploi que dans le reste de la région et le taux d'emploi des 25-54 ans est élevé. La population dispose généralement d'un niveau de vie plus élevé que dans le reste de la région. Toutefois, ce territoire se caractérise par une forte hétérogénéité : les inégalités de niveau de vie entre les habitants sont très marquées et près d'un habitant sur cinq vit dans un quartier de la politique de la ville. Les arrondissements d'Amiens et d'Arras présentent des conditions économiques et sociales relativement similaires à celle de la métropole lilloise, quoique moins favorables. Dans ces deux territoires, la sphère publique occupe une place particulièrement importante.

Sous l'influence de ces agglomérations et de la métropole francilienne, des espaces aisés se dessinent. En premier lieu, le sud du département de l'Oise est atypique au sein de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie. Situé sous l'influence directe de l'Île-de-France, il se distingue par des indicateurs sociaux particulièrement favorables. Le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 54 ans est élevé ; la proportion de salariés occupant un emploi stable est également supérieure à la moyenne nationale. Le niveau de vie de ses habitants est plus important que celui observé en France métropolitaine (et dans le reste de la région) et, en corollaire, la pauvreté est moins présente. Toutefois, les déplacements domicile-travail des actifs sont particulièrement longs : par exemple, dans l'arrondissement de Senlis, 43 % des actifs en emploi résident à plus de 30 minutes de leur lieu de travail. D'autre part, la densité médicale est sensiblement inférieure à la moyenne nationale. Au sein même de ces territoires, les disparités peuvent être grandes, en particulier dans l'arrondissement de Senlis : à Creil, par exemple, le taux de pauvreté s'élève à 36 % (contre 13,5 % en moyenne pour l'arrondissement). La Flandre intérieure, située sous l'influence de la métropole lilloise, est dans une situation analogue, quoique moins favorisée.

Un niveau de vie plus élevé au sud de la région



Niveau de vie médian des habitants

- Moins de 16 500 €
- De 16 500 € à 17 800 €
- De 17 800 € à 19 200 €
- Plus de 19 200 €

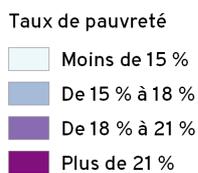
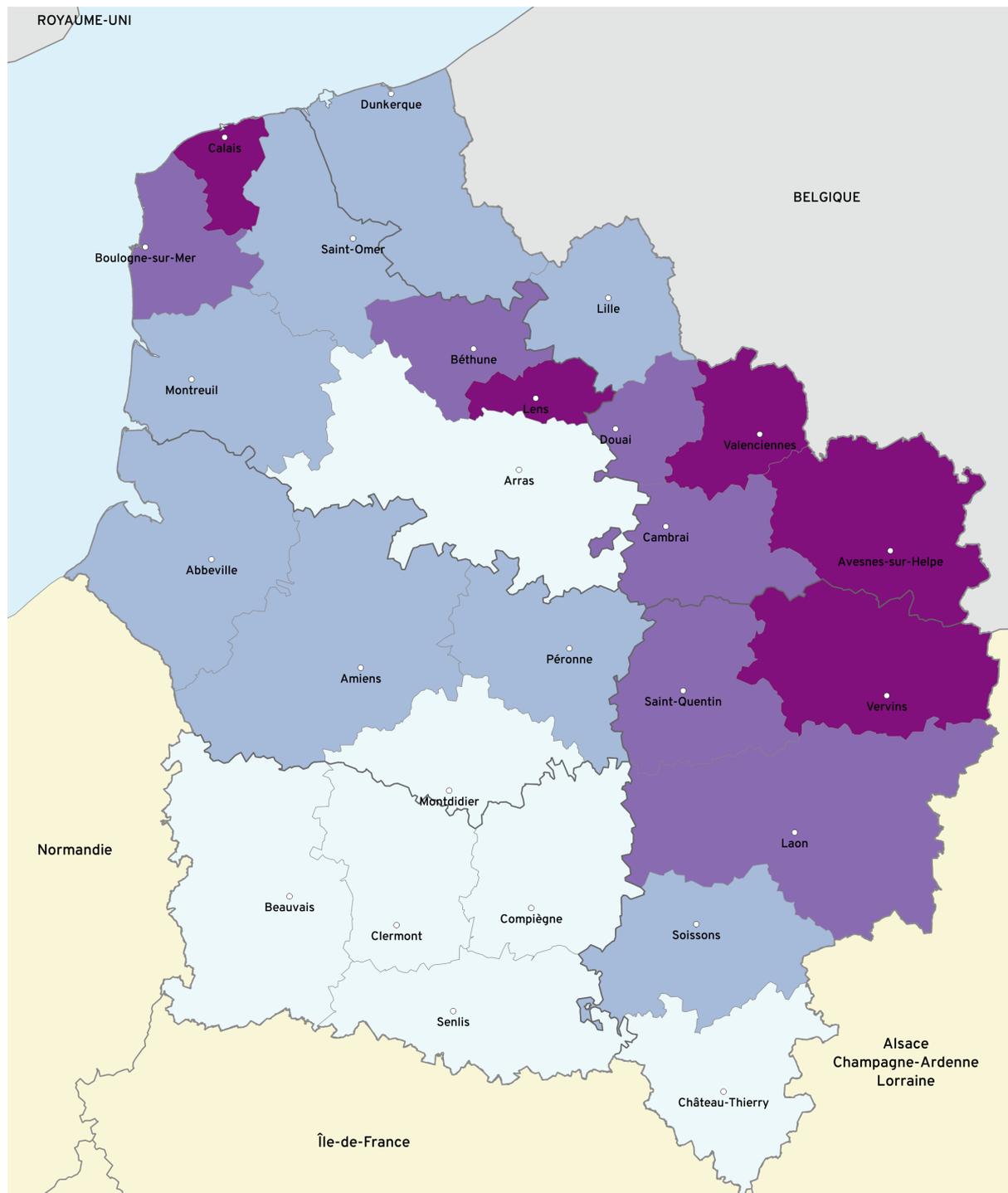
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA

En revanche, certains territoires cumulent les difficultés économiques et sociales : c'est le cas de la Sambre-Avesnois, de la Thiérache, d'une partie de l'ancien bassin minier (en particulier autour de Lens), du Calais et, dans une moindre mesure, du Valenciennois. Dans ces territoires, les actifs sont moins fréquemment en emploi. De plus, lorsqu'ils travaillent, ils occupent moins fréquemment un emploi stable (contrat à durée indéterminée ou titulaire de la fonction publique). En corollaire, la pauvreté est particulièrement présente dans ces territoires et touche plus d'un habitant sur quatre. L'état de santé de la population est également plus dégradé : la mortalité est supérieure de 30 % à celle observée en France métropolitaine (après correction de la structure par âge). Les probabilités de retour à l'emploi sont moins élevées qu'ailleurs dans la région. Le plus faible niveau de qualification de la population, la moindre mobilité des habitants sont quelques exemples de frein au retour à l'emploi dans ces territoires. La situation des jeunes apparaît particulièrement fragile et constitue un défi majeur pour les politiques publiques. Dans ces territoires, le taux de pauvreté des jeunes est supérieur de plus de 15 points à la moyenne métropolitaine (dans l'arrondissement de Calais le taux de pauvreté dans les ménages dont le chef de famille a moins de 30 ans atteint même près de 41 %).

Les autres espaces de la région se situent dans des situations intermédiaires. Certains territoires ont une vocation productive marquée : c'est le cas des arrondissements de Péronne, de Montdidier et d'Abbeville (avec la vallée de la Bresle). D'autres ont une orientation plutôt touristique comme les arrondissements de Montreuil et d'Abbeville pour sa partie littorale. Dans les espaces ruraux, l'agriculture occupe encore un poids important. Les temps d'accès aux équipements et aux services peuvent être plus longs que dans le reste de la région : c'est en particulier le cas dans l'est du département de l'Aisne ainsi que dans les arrondissements de Péronne et de Montdidier. Une partie de ces territoires se caractérise par une pauvreté accentuée de sa population, en particulier la plus âgée.

Au-delà de la prise en compte des spécificités de ces territoires, les défis pour la nouvelle région porteront sur la cohérence territoriale et l'égalité des territoires. L'amélioration de la connectivité des réseaux de transport des deux anciennes régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie sera à cet égard un enjeu important.

La pauvreté se concentre dans l'est de la région, dans le bassin minier et certains territoires littoraux



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA

SOCIÉTÉ

199 quartiers prioritaires de la politique de la ville

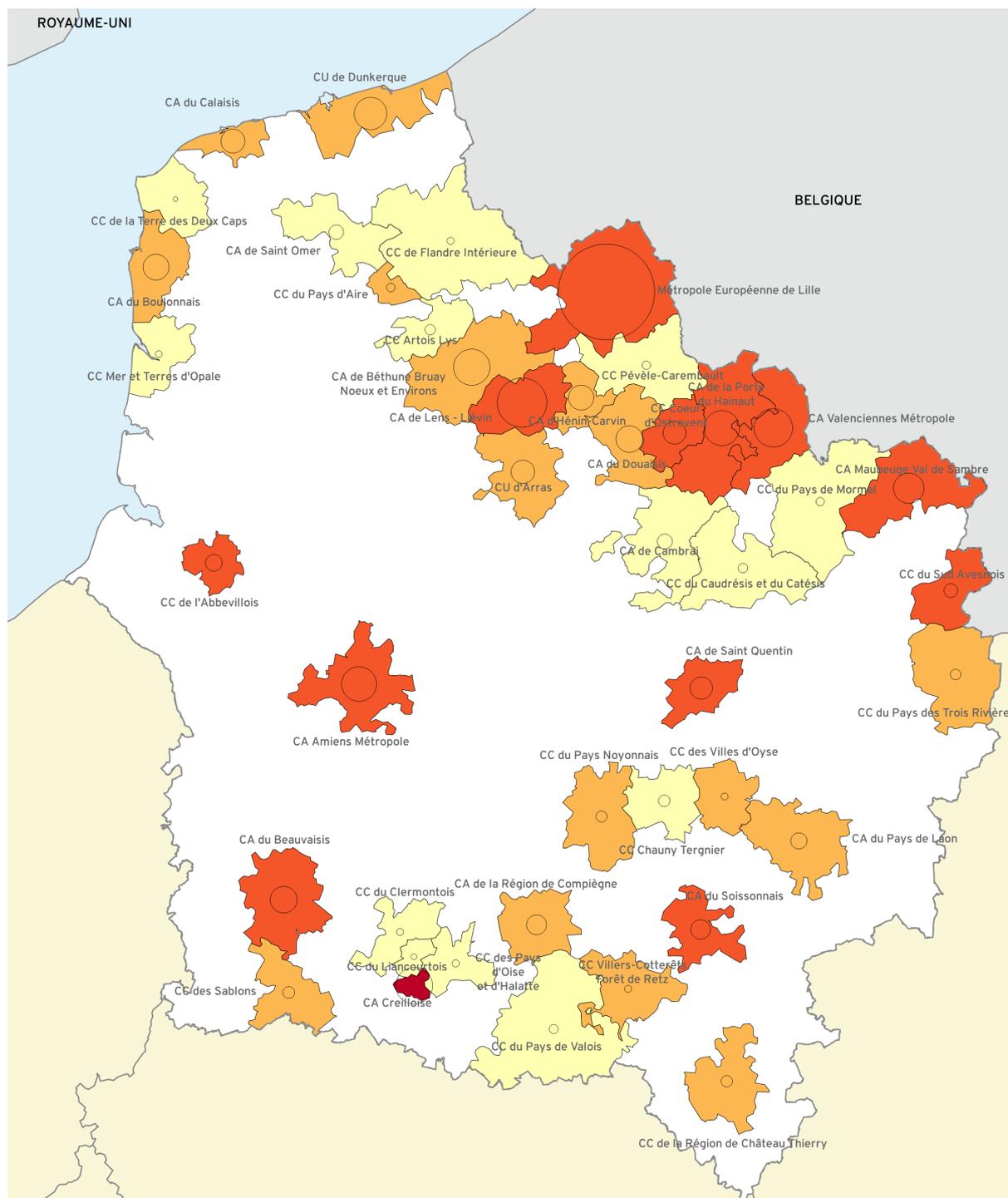
La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie compte 199 quartiers prioritaires de la politique de la ville, dont le périmètre a été défini à la suite de la loi pour la ville et la cohésion urbaine de 2014. Ces quartiers concentrent en 2011 près de 675 000 habitants, contre 4 825 140 habitants pour les quartiers de France métropolitaine. Ainsi, 14,0 % de la population en géographie prioritaire de France métropolitaine réside dans un quartier de la région (l'ensemble de la population régionale ne représentant que 9,4 % de la population métropolitaine). Le poids de la population relevant de la politique de la ville est donc logiquement plus élevé dans la région : 13,0 % contre 7,7 % en France métropolitaine. Il s'agit de la seconde région après l'Île-de-France du point de vue du volume de population relevant de la géographie prioritaire.

Les ressources financières des habitants des quartiers prioritaires de la région sont nettement inférieures à celles de leurs homologues de France métropolitaine.

Par rapport à l'ensemble de la population régionale, les habitants des quartiers prioritaires sont plus jeunes et cumulent de multiples facteurs de vulnérabilité. Les familles monoparentales sont surreprésentées. Le chômage est plus prégnant : près de 30 % de la population active est au chômage au sein des quartiers prioritaires. L'ensemble des indicateurs socioéconomiques apparaissent nettement plus défavorables : proportion plus élevée d'actifs en emploi sans diplôme, de chômeurs de longue durée, de locataires vivant dans un logement social, d'allocataires Caf fortement dépendants des prestations et minima sociaux.

Il existe toutefois des disparités fortes entre les différents quartiers prioritaires de la région : si certains quartiers apparaissent plus favorisés, d'autres en revanche cumulent les facteurs de fragilité sociale. Ainsi, une quarantaine de quartiers sont particulièrement exposés à l'exclusion sociale, en raison de l'éloignement durable du marché du travail de leurs actifs et de la précarité de leurs habitants. Ces quartiers regroupent près de 200 000 habitants, soit 29 % de la population en géographie prioritaire de la région. Ces quartiers sont situés principalement dans le Nord et dans le Pas-de-Calais : nord de l'agglomération lilloise, littoral du Pas-de-Calais, agglomérations de Valenciennes et de Maubeuge, et certains quartiers prioritaires du bassin minier. Des quartiers de Picardie en font aussi partie, essentiellement localisés dans sa partie Nord : à Abbeville, Saint-Quentin, Hirson, Laon, Chauny, Tergnier et Soissons. La population de ces quartiers est particulièrement jeune : un tiers de la population a moins de 18 ans. Les familles monoparentales sont encore plus présentes que dans les autres quartiers prioritaires. Ces quartiers sont davantage touchés par les difficultés économiques et sociales. La part moyenne de bas revenus atteint 40 % et dans la moitié des quartiers le revenu médian par unité de consommation est inférieur à 7 500 € par an. Le chômage touche 35 % des actifs et 55 % d'entre eux sont des chômeurs de longue durée. Les faibles taux d'activité témoignent de l'exclusion sociale de nombreux résidents de ces quartiers.

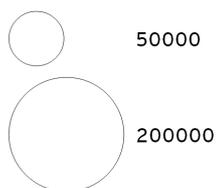
Plus d'un habitant sur huit vit dans un quartier prioritaire de la politique de la ville



Part de la population vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville

- Moins de 8 %
- De 8 à 15 %
- De 15 à 24 %
- Plus de 24 %

Population vivant dans un quartier prioritaire



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2011

SOCIÉTÉ

Un enjeu majeur pour la région

Depuis les années 1960, la difficile reconversion d'un tissu productif orienté vers les « vieilles industries » s'est traduite par une progression du chômage et de la pauvreté dans la région. Leur intensité fait de la cohésion sociale un enjeu majeur pour le Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

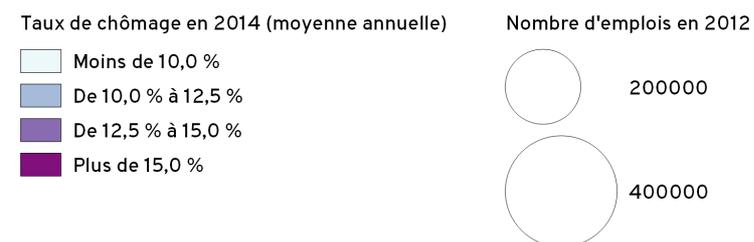
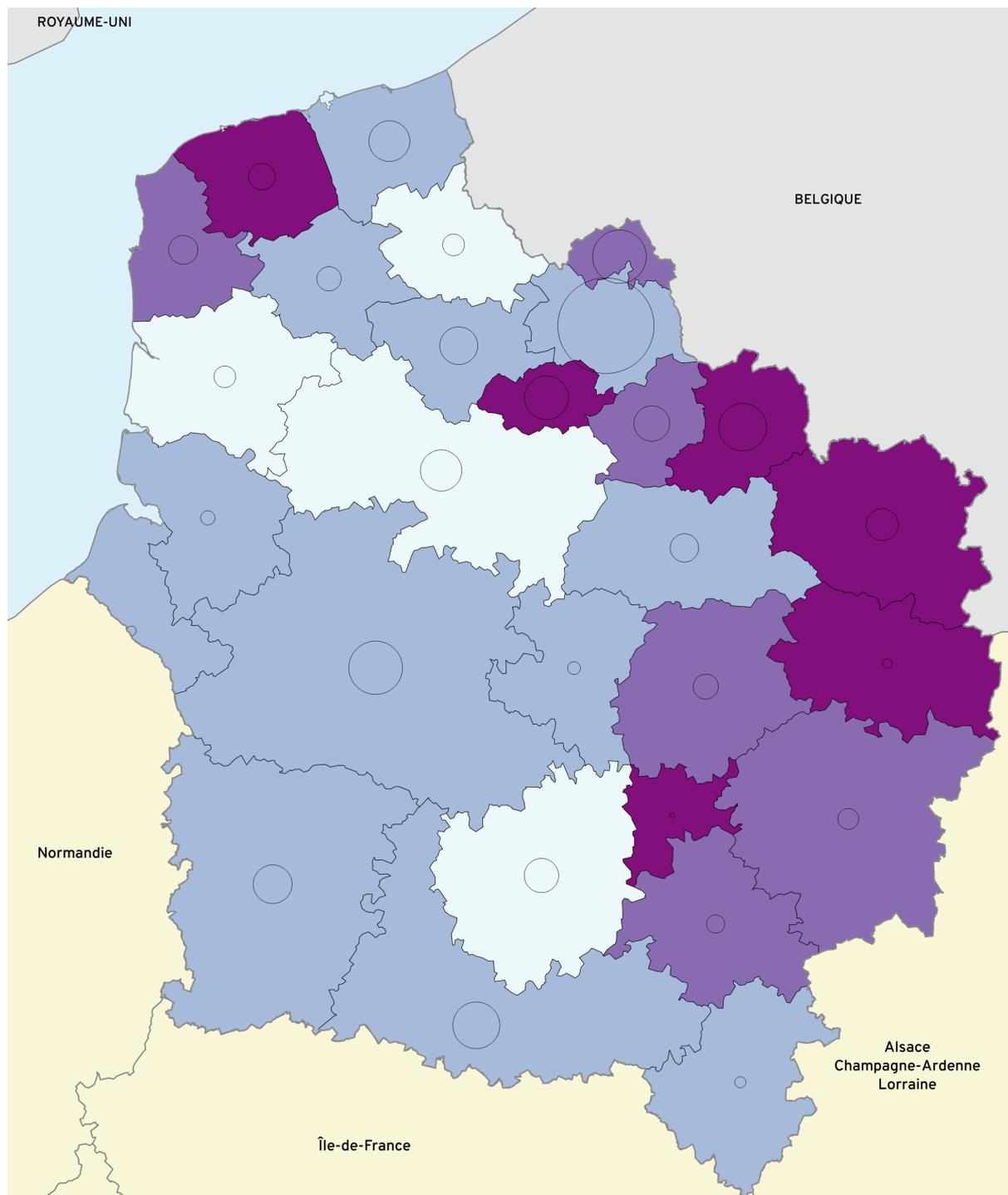
La situation sur le marché du travail est plus difficile que dans la plupart des autres régions métropolitaines. Le taux d'activité est inférieur à la moyenne métropolitaine (70 % contre 73 % en France métropolitaine). Cette moindre présence sur le marché du travail touche principalement les seniors et les femmes. De plus, la région présente le taux de chômage le plus élevé des régions métropolitaines : 12,4 % des actifs de la région sont au chômage au deuxième trimestre 2015 (contre 10 % en France métropolitaine). Spécificité régionale, le taux de chômage des hommes est désormais plus élevé que celui des femmes, sous l'effet de la crise économique de 2008-2009 qui a touché principalement des secteurs « masculinisés ».

Dans la région, le chômage de longue durée est plus fréquent et la probabilité de retour à l'emploi pour les chômeurs est plus faible. Ceci s'explique notamment par un niveau de qualification plus faible et une moindre mobilité des actifs dans la région. D'une part, la région souffre d'un déficit de formation : par exemple, près d'un habitant sur cinq ne possède aucun diplôme. D'autre part, les mobilités géographiques et professionnelles sont moindres et la part des ménages disposant d'une voiture est la plus faible des régions françaises après l'Île-de-France. Les politiques publiques de l'emploi jouent un rôle important dans l'accompagnement vers le retour à l'emploi, notamment par l'intermédiaire des contrats aidés.

En corollaire, le niveau de vie de la population est le plus faible des régions métropolitaines : le niveau de vie médian atteint 18 100 €, contre 19 800 € en France métropolitaine. La pauvreté est également très prégnante dans la région : plus d'un million de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Avec un taux de pauvreté de 18,4 %, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est la deuxième région la plus pauvre de France. Les disparités entre territoires sont marquées et les espaces périurbains apparaissent plutôt favorisés.

Conséquence des éléments précédents, l'état sanitaire de la population régionale est dégradé. Même si la mortalité se réduit sensiblement au même rythme qu'en France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance reste la plus faible des régions métropolitaines et la surmortalité est marquée dans la plupart des territoires de la région. L'un des enjeux sera l'adaptation du système de santé. Rapportée à sa population, la région dispose d'un très bon équipement hospitalier pour la médecine et la gynécologie-obstétrique. Toutefois, la densité de lits en chirurgie reste en retrait de la moyenne nationale et la densité de professionnels de santé libéraux apparaît plutôt faible. Par exemple, la région se situe au 10^e rang des régions métropolitaines pour la densité de médecins généralistes.

Un chômage plus fréquent dans l'est de la région, le bassin minier, le nord de la métropole lilloise et certains territoires littoraux



Source : Insee, Taux de chômage localisés

ÉCONOMIE

Une économie portée par un tissu productif diversifié

La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie joue un rôle économique majeur grâce à une industrie encore très présente et à un secteur tertiaire en plein développement. Son plus faible niveau de qualification et la moindre part des activités à haute valeur ajoutée dans son tissu économique modèrent toutefois sa contribution à la création de richesses nationale.

En 2012, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie dispose d'un produit intérieur brut de 152 milliards d'euros. La région se classe au troisième rang des régions de province derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Elle devance les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine. À l'échelle européenne, son produit intérieur brut se situe au même niveau que celui des régions italiennes de Vénétie et d'Émilie-Romagne. Il est sensiblement plus faible que celui de la région flamande et du Land de Hesse (226 et 234 milliards d'euros).

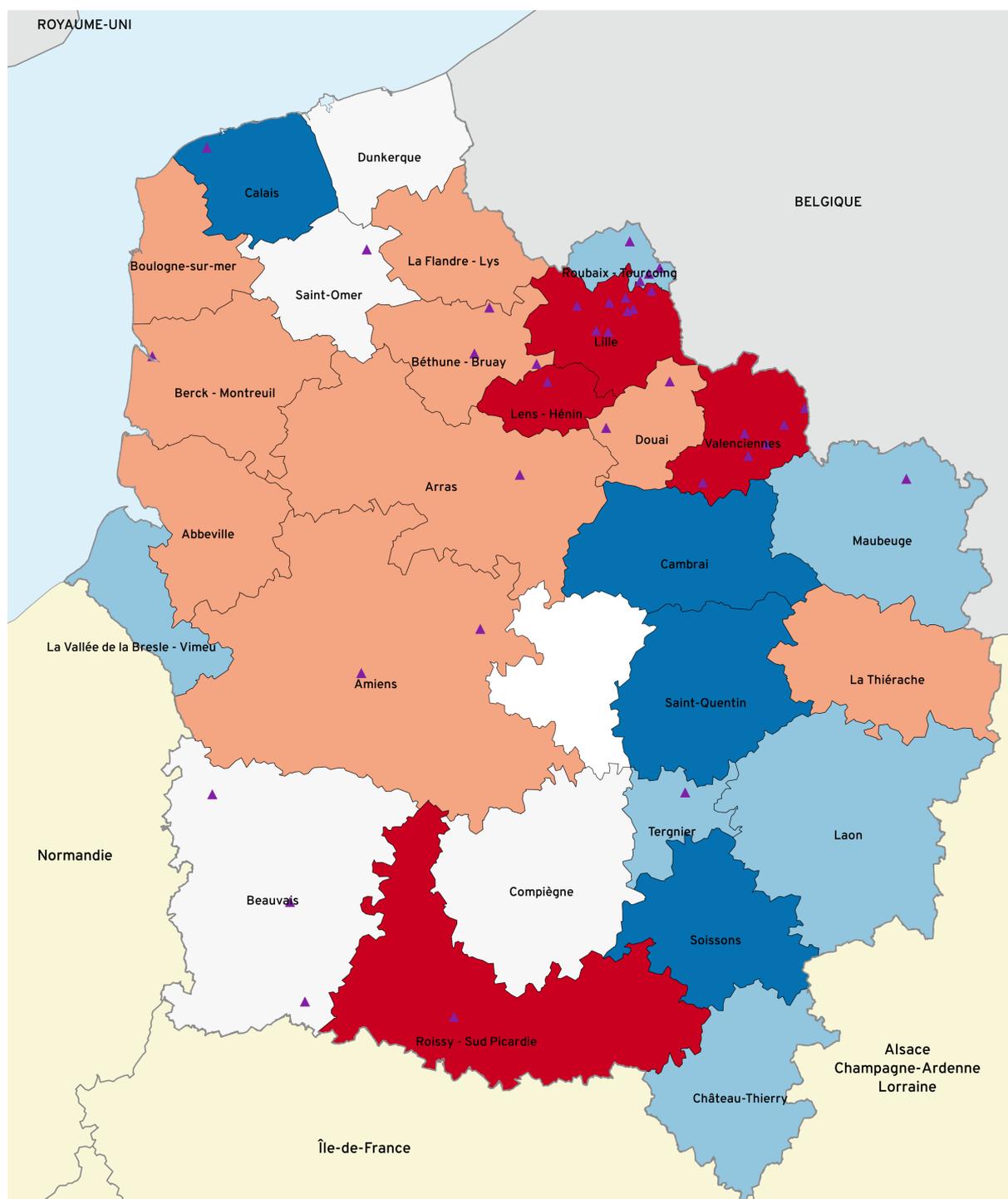
Le PIB régional représente 7,4 % du PIB de la France métropolitaine : le poids économique de la région est ainsi inférieur à son poids démographique (9,4 %). Cela illustre le plus faible produit intérieur brut par habitant de la région, qui s'explique notamment par les difficultés plus prononcées sur le marché du travail dans la région (taux d'activité et taux d'emploi plus faibles).

Le tissu économique régional poursuit sa mutation. À l'instar des transformations de l'économie française, un double mouvement est à l'œuvre. D'une part, le poids de l'industrie continue à se réduire, tant en termes d'emploi que de créations de richesses. Certains secteurs industriels restent toutefois très présents dans la région : la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ; l'industrie chimique ; la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ; la fabrication de matériels de transport. D'autre part, la tertiarisation de l'économie s'accroît puisque le secteur tertiaire représente aujourd'hui près de 75 % de la valeur régionale, avec une surreprésentation du tertiaire non marchand.

Pour son développement, l'économie régionale peut s'appuyer sur un tissu de plus de 430 000 établissements, conforté chaque année par une dynamique forte de créations. En particulier, la région bénéficie de l'implantation sur son territoire de grandes entreprises : près de 225 grandes entreprises sont présentes en Nord-Pas-de-Calais-Picardie et emploient 31 % des salariés du secteur marchand. En complément, les entreprises de taille intermédiaire (ETI) accueillent plus d'un quart des salariés de la région. Une partie de ces entreprises a une implantation régionale très forte. Ainsi, 48 % des salariés travaillent au sein d'une entreprise régionale, c'est-à-dire une entreprise dont au moins 80 % des salariés sont dans la région.

La région bénéficie d'autres atouts : elle accueille huit pôles de compétitivité et dispose d'un rayonnement large grâce à la présence sur son territoire de centres de décision majeurs, dans le commerce mais aussi dans l'hébergement et la restauration.

Une économie dynamique mais des territoires où l'emploi se replie



▲ Établissement de plus de 1 000 salariés (secteur marchand)

Évolution de l'emploi entre 1989 et 2012



Source : Insee, Estimations d'emploi localisées

ÉCONOMIE

Une industrie en mutation

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est une région de tradition industrielle. L'industrie a été le principal moteur du développement économique régional à partir du XIX^e siècle. Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, une partie de ses industries traditionnelles entre en crise tandis que de nouvelles filières industrielles émergent.

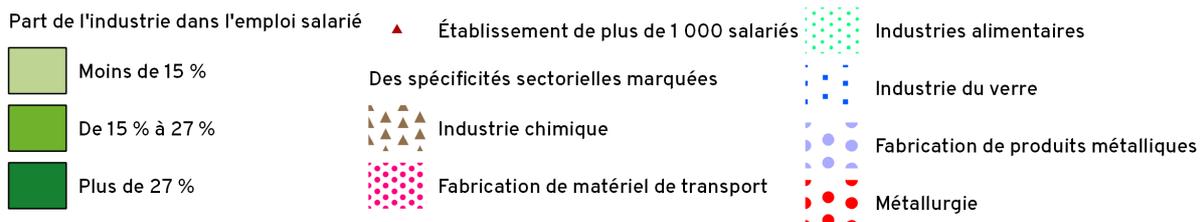
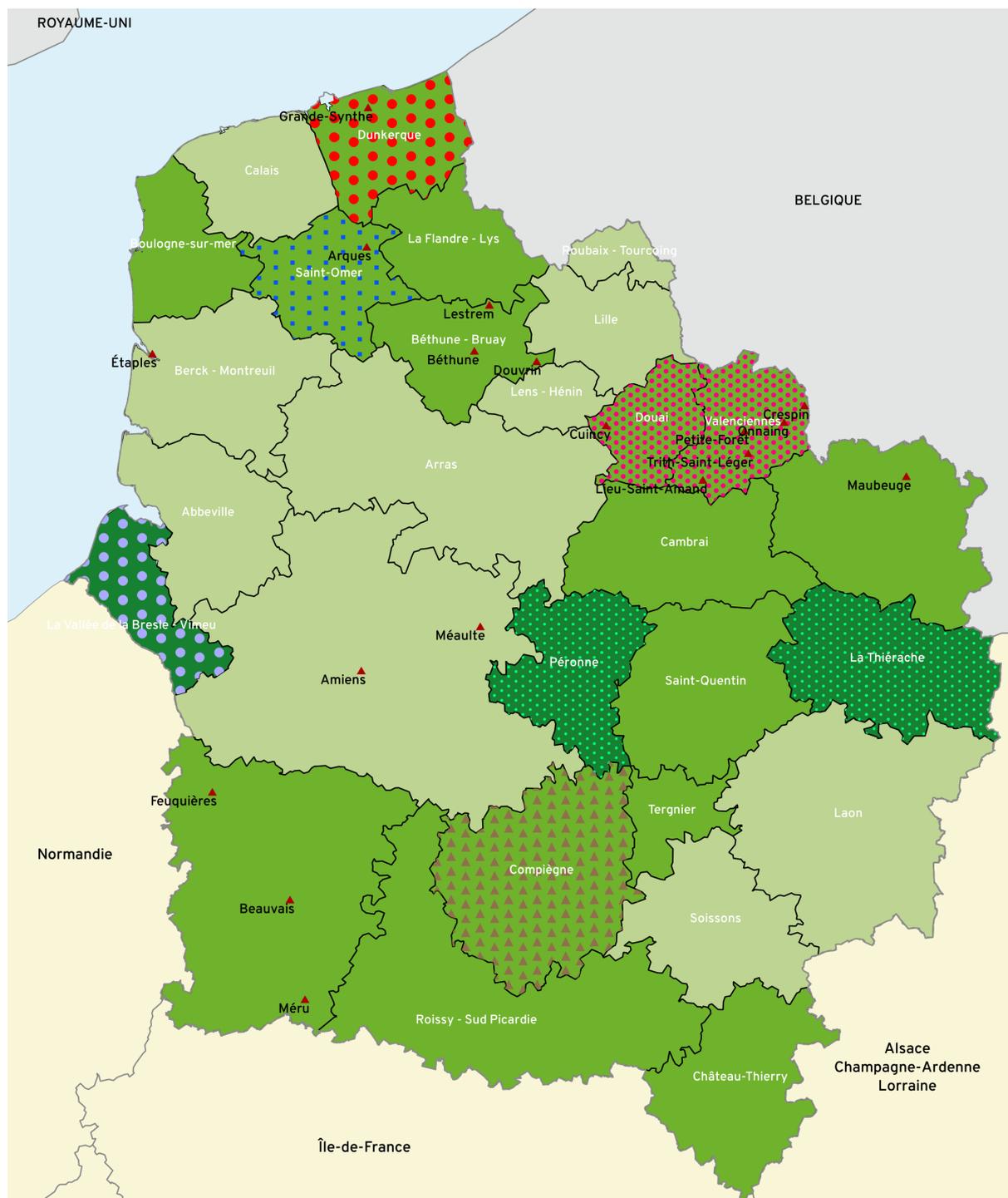
Si l'industrie occupait près de 40 % des actifs en 1975, elle n'en emploie aujourd'hui plus que 15 %, soit près de 320 000 salariés. De façon analogue, la part de l'industrie dans la valeur ajoutée régionale est passée de près de 50 % en 1970 à moins de 17 % en 2012. Le poids de l'industrie dans l'économie régionale est désormais similaire à celui observé en France de province. Toutefois, certains secteurs industriels restent très présents dans la région : l'industrie agro-alimentaire ; la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques ; l'industrie chimique ; la métallurgie et la fabrication de produits métalliques ; la fabrication de matériels de transport. Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est une région leader dans de nombreux secteurs industriels.

Dans les prochaines années, l'industrie régionale sera confrontée à trois défis majeurs. Le premier sera la mutation d'une économie de la fabrication à une économie de la conception. Pour cela, l'enjeu pour la région sera de renforcer sa capacité d'innovation. Les dépenses intérieures de recherche et développement sont aujourd'hui nettement en deçà de la moyenne métropolitaine tandis que le taux d'innovation des PME est très en retrait. L'industrie chimique fait exception puisque, dans ce secteur, la part d'entreprises innovantes est similaire à la moyenne nationale.

Le deuxième défi sera d'inscrire l'industrie régionale dans la transition écologique. Compte tenu de certaines de ses spécialisations (chimie et agroalimentaire), l'industrie est fortement émettrice de gaz à effet de serre. D'autres spécialisations, comme la sidérurgie ou la production de verre, conduisent à une consommation d'énergie particulièrement importante. Pour relever ces deux défis, la région pourra notamment s'appuyer sur deux leviers : la « troisième révolution industrielle » qui engage l'industrie régionale dans de nouvelles voies de développement et les huit pôles de compétitivité régionaux.

Le troisième défi sera le renouvellement de la main d'œuvre et, en corollaire, la formation des actifs. Comme l'ensemble des secteurs, l'industrie est confrontée à la question du renouvellement de ses effectifs. Cet enjeu est particulièrement fort dans l'industrie, la part des salariés de plus de 50 ans y étant plus importante qu'ailleurs. La modernisation de l'appareil productif continuera de générer des gains de productivité et nécessitera moins de main d'œuvre. Néanmoins, les opportunités d'emploi seront réelles, notamment dans des secteurs en développement. Le recrutement d'une main d'œuvre de plus en plus qualifiée sera nécessaire pour accompagner les évolutions technologiques industrielles. L'offre régionale de formations initiales à destination des métiers de l'industrie est donc un enjeu majeur.

Des territoires à l'identité industrielle forte



Source : Insee, Clap 2013

ÉCONOMIE

Un positionnement stratégique dans les industries alimentaires

Dans la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, les industries alimentaires emploient 50 300 salariés, soit 9,7 % des salariés français du secteur. La région se place au 4^e rang, derrière les régions Bretagne (67 400 salariés), Pays de la Loire (55 900 salariés) et Auvergne-Rhône-Alpes (55 600 salariés). La région est particulièrement bien positionnée dans de nombreux secteurs d'activité. Cette situation s'explique partiellement par les spécificités agricoles de la région (région de premier plan pour la production végétale ; présence du premier port de pêche) mais aussi par la présence d'activités très spécialisées à plus forte valeur ajoutée. Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie est ainsi la première région française pour le nombre de salariés dans plusieurs secteurs.

Avec 4 800 salariés, le secteur de la transformation et conservation de fruits et légumes occupe 20,5 % des salariés français. Les principales entreprises présentes dans la région sont Bonduelle et Mc Cain. Le secteur du travail des grains et de la fabrication de produits amylacés emploie 5 400 salariés et 36,4 % des salariés français du secteur. C'est notamment la présence de Roquette Frères à Lestrem (près de Béthune) qui assure à la région un rôle de leader dans ce secteur. D'autres établissements de taille plus modeste sont aussi installés dans la région : Cargill situé à Haubourdin (près de Lille), Dailycer situé à Faverolles (près de Montdidier), Cereal Partners situé à Itancourt (près de Saint-Quentin) ou encore Tereos à Mesnil-Saint-Nicaise (près de Péronne).

La région est également bien positionnée dans la fabrication d'autres produits alimentaires : 9 100 salariés représentant 12,4 % des salariés français du secteur. Plusieurs établissements comptant entre 300 et 500 salariés sont implantés dans la région : Moy Park à Hénin-Beaumont (fabrication de plats préparés), Lesaffre à Marcq-en-Baroeul (fabrication de levures et ingrédients de panification), Tereos à Origny-Sainte-Benoite (près de Saint-Quentin) et à Bucy-le-Long (près de Soissons) spécialisé dans la production de sucre, Lutti (fabrication de produits de confiserie) ou encore Bledina à Steenvoorde (près de Dunkerque) spécialisé dans la fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques.

Trois pôles de compétitivité permettent d'accompagner le développement de ce secteur industriel. Le pôle Aquimer vise à renforcer la compétitivité des entreprises de la filière des produits de la pêche et de l'aquaculture. Le pôle Industries et Agro-ressources (IAR) rassemble les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'industrie de Picardie et de Champagne-Ardenne autour d'un axe commun (la valorisation complète de la plante) et cible son développement sur les nouveaux marchés émergents fondés sur l'utilisation de tous les composants de la plante pour des finalités industrielles, innovantes et compétitives. Enfin, le pôle Nutrition Santé Longévité (NSL) a pour objectif de réunir les acteurs autour de trois thématiques dans les domaines de la prévention, via la nutrition, du traitement des maladies métaboliques, cardio-vasculaires et associées et de la prévention et du traitement des maladies liées au vieillissement.

ÉCONOMIE

Un acteur majeur de la fabrication de matériels de transports

La filière automobile rassemble 29 500 salariés, soit 13,6 % des salariés nationaux de la filière. La région se classe au 2^e rang, derrière l'Île-de-France qui emploie 47 000 salariés de la filière. Les grandes entreprises emblématiques du secteur possèdent des établissements de premier plan dans la région. C'est notamment le cas de Renault localisé à Cuincy qui emploie entre 4 000 et 5 000 salariés ou de la Française de Mécanique, située à Douvrin et représentant entre 3 000 et 4 000 personnes. D'autres grands établissements, employant chacun entre 2 000 et 3 000 salariés, structurent le secteur dans la région : Toyota Motor Manufacturing France à Onnaing, la Société Européenne de Véhicules Légers du Nord à Lieu-Saint-Amand ou encore Maubeuge Construction Automobile à Maubeuge.

En particulier, la région est la première région française pour la fabrication d'équipements automobiles (hors équipements électriques et électroniques automobiles). Cette activité emploie 10 600 salariés, soit 16,6 % des salariés nationaux. Les principaux établissements présents dans la région sont : Peugeot Citroën Automobile SA à Trith Saint Léger, près de Valenciennes, spécialisé dans la production de boîtes de vitesses ; GIMA (Groupement International Mécanique Agricole) à Beauvais, spécialisé dans les systèmes de transmission pour tracteur agricole ; Valeo Embrayages à Amiens, spécialisé dans la production d'embrayages.

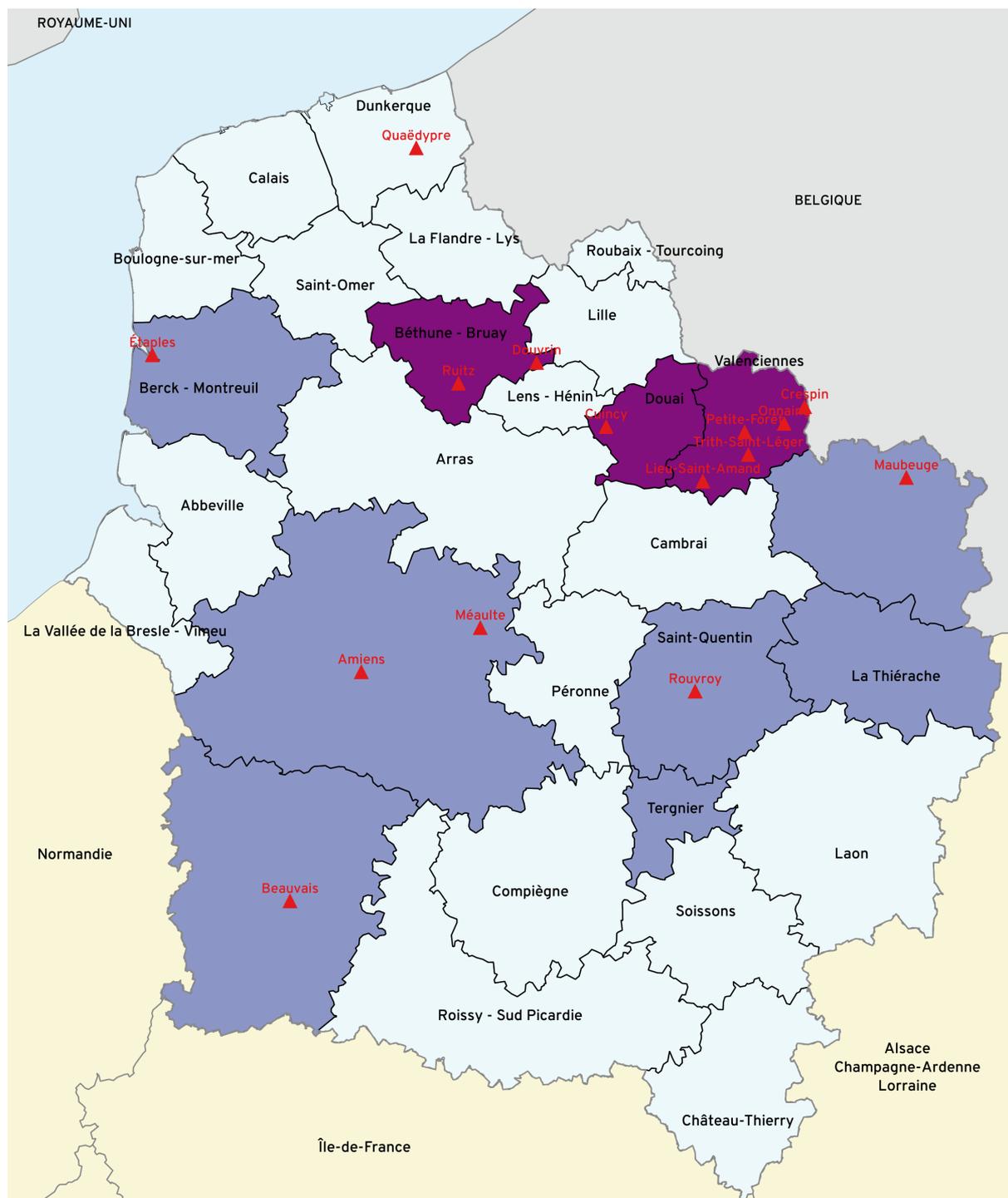
La région est leader dans la construction ferroviaire. Elle emploie 4 200 salariés, soit 30,0 % des salariés nationaux de la filière. Le statut de la région s'explique par la présence de Bombardier localisé à Crespin et d'Alstom situé à Petite-Forêt (à proximité de Valenciennes) et spécialisé dans la conception, le développement, la fabrication et la validation des métros, tram-trains et trains périurbains.

La région est également leader dans la fabrication de motocycles, avec près de la moitié des salariés français du secteur. C'est MBK situé à Rouvroy qui emploie l'essentiel des 600 salariés du secteur dans la région.

En revanche, la place de la région dans la construction aéronautique est plus limitée : le Nord-Pas-de-Calais-Picardie se situe au 8^e rang national. Malgré la présence du site Aerolia de Méaulte, près d'Albert, les 2 200 salariés du secteur ne représentent que 2 % des salariés nationaux du secteur.

Pour renforcer la filière et assurer son développement, la région peut s'appuyer sur le pôle de compétitivité à vocation mondiale i-Trans. Ce pôle réunit les principaux acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation dans le domaine du ferroviaire et des systèmes de transports terrestres innovants présents dans le Nord-Pas-de-Calais et en Picardie, avec l'objectif de construire le premier pôle européen à visibilité mondiale pour la conception, la construction, l'exploitation compétitive et la maintenance des systèmes de transport innovants en termes de part de marché, d'innovation, de croissance et d'attractivité.

La fabrication de matériels de transport se concentre dans l'ancien bassin minier



Part de la fabrication de matériel de transport dans l'emploi salarié

▲ Établissement de plus de 500 salariés

Moins de 1,3 %

De 1,3 % à 5,0 %

Plus de 5,0 %

Source : Insee, Clap 2013

ÉCONOMIE

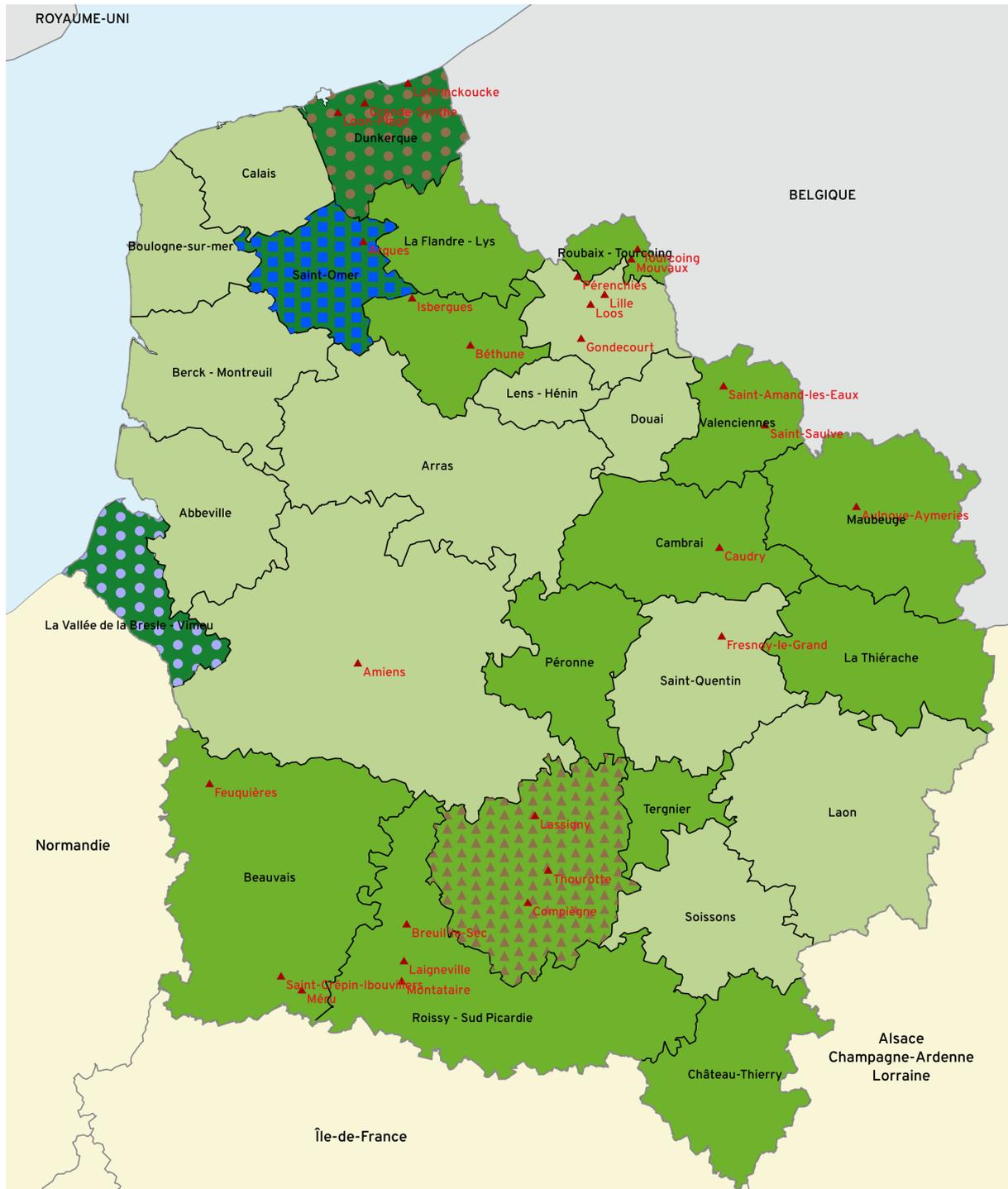
Métallurgie, verre, chimie : des secteurs de premier plan

La métallurgie et la fabrication de produits métalliques est un secteur industriel majeur de la région, avec 45 240 salariés. Employant 11,5 % des salariés français du secteur, la région se place au 3^e rang national. Dans la métallurgie, les établissements sont principalement localisés dans la zone d'emploi de Dunkerque, avec les implantations d'ArcelorMittal, de GTS Industries, d'Aluminium Pechiney ou encore d'Ascometal. D'autres entreprises sont également installées dans la région, comme V&M localisée à Saint-Saulve ou Vallourec à Aulnoye-Aymeries. Dans la fabrication de produits métalliques, l'emploi est moins concentré de grands établissements : à l'exception de EJ Picardie, situé près de Beauvais, et Le Creuset, situé près de Saint-Quentin, la région ne compte aucun établissement de plus de 500 salariés. Ce secteur est toutefois surreprésenté dans la zone d'emploi de la vallée de la Bresle-Vimeu.

La région emploie près de 36 400 salariés dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques. Au sein de ce secteur, les industries de la fabrication du verre emploient près de 11 000 salariés, soit 30,1 % des salariés nationaux de la filière. La région se classe au 1^{er} rang métropolitain. La région est en particulier spécialisée dans la fabrication de verre creux (bouteilles, flacons, verrerie de table, plats en verre, articles en verre ou en cristal à usage domestique). Avec 8 600 salariés, le Nord-Pas-de-Calais-Picardie emploie 42,9 % des salariés français du secteur. L'établissement Arc International localisé à Arques (Pas-de-Calais) concentre une large partie de l'emploi de ce secteur et emploie plus de 5 000 salariés. L'établissement Saverglass situé à Feuquières (Oise), spécialisé dans la production et la décoration de bouteilles, carafes et flacons haut de gamme, emploie plus de 1 300 salariés. D'autre part, la région compte de nombreux établissements spécialisés dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique.

L'industrie chimique emploie 18 400 salariés, soit 12,7 % des salariés nationaux de la filière. La région se classe au 3^e rang, derrière l'Île-de-France (25 800 salariés) et Auvergne-Rhône-Alpes (25 300 salariés). La région est particulièrement bien positionnée pour la fabrication de peintures, vernis, encres et mastics (1^{ère} région française avec 3 200 salariés). Près d'un quart des salariés français du secteur travaillent dans la région. Les principaux établissements de la région sont situés dans le sud de l'Oise : BASF Coatings à Breuil-le-Sec, AkzoNobel à Montataire et Thiverny et Flint Group à Breuil-le-Sec. La fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums est une autre spécificité de la région et emploie 5 800 salariés (2^e région française avec 13,0 % des salariés du secteur). Dans ce secteur, la région compte aussi bien des grands établissements spécialisés dans la fabrication de savons, détergents et produits d'entretien (à l'instar de Procter & Gamble à Amiens) que d'établissements spécialisés dans la fabrication de parfums et de produits pour la toilette, comme Sicos du groupe L'Oréal à Caudry, Beauté Recherche & Industries à Lassigny (nord de Compiègne), Colgate-Palmolive à Compiègne ou Chanel à Compiègne et Chamant (près de Senlis).

Une implantation géographique concentrée dans quelques zones spécialisées



Part de la fabrication d'autres produits industriels dans l'emploi salarié

- Moins de 8.5 %
- De 8.5 % à 16.2 %
- Plus de 16.2 %

▲ Établissement de plus de 500 salariés

Des spécificités sectorielles marquées

- ▲▲▲▲ Industrie chimique
- ■ ■ ■ Industrie du verre
- ● ● ● Fabrication de produits métalliques
- ● ● ● Métallurgie

Source : Insee, Clap 2013

ÉCONOMIE

Une montée en puissance des services

En Nord-Pas-de-Calais-Picardie comme au niveau national, le secteur tertiaire, qu'il soit marchand ou non, est en développement constant. La tertiarisation de l'économie régionale a accompagné le repli de l'industrie et le secteur tertiaire représente aujourd'hui près de 75 % de la valeur régionale.

La région Nord-Pas-de-Calais-Picardie se distingue par une surreprésentation du secteur tertiaire non marchand : il représente 27 % de la valeur ajoutée régionale contre 25 % pour la France hors Île-de-France. Les activités liées à la santé humaine et à l'enseignement sont notamment particulièrement présentes : la région regroupe plus de 9 % des emplois nationaux de ces secteurs.

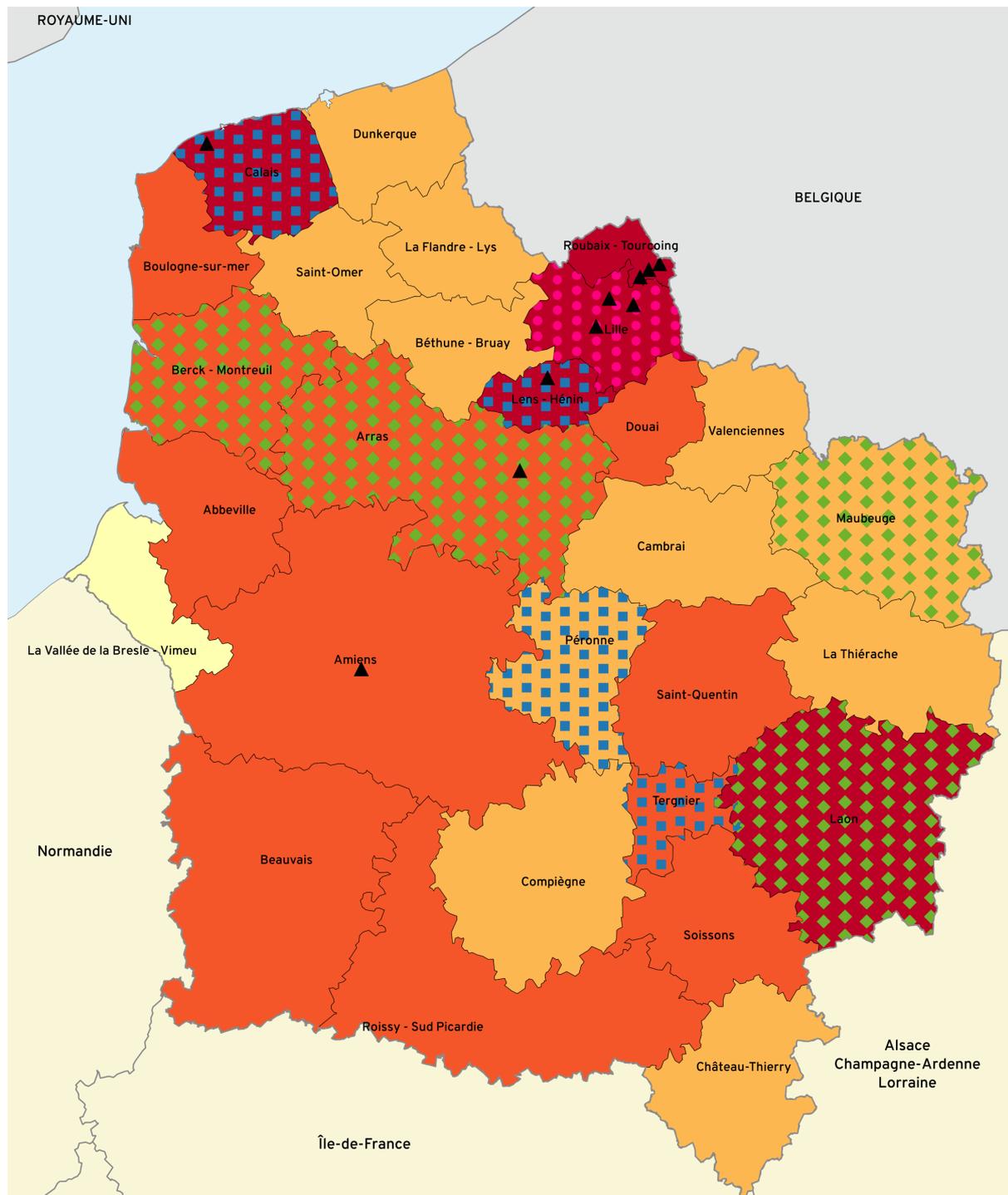
La situation géographique privilégiée de la région et son rôle de carrefour entre l'Île-de-France et l'Europe du Nord constituent une opportunité pour le développement des activités logistiques. Avec le passage d'une économie de stock à une économie de flux, la fonction logistique constitue une pièce majeure dans la chaîne de valeur. Dans la région, la fonction « transport, logistique » emploie plus de 200 000 personnes et sa part dans l'emploi est supérieure de deux points à celle observée en France métropolitaine. Elle est particulièrement développée autour de Lens (avec notamment la plateforme intermodale de Dourges) et dans le Calaisis.

Les services à haute valeur ajoutée (services financiers et d'assurance ; services informatiques et communication ; activités spécialisées, scientifiques et techniques) sont, en moyenne, moins présents dans la région. Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie se classe ainsi au 4^e rang pour l'emploi dans les services financiers et d'assurance et au 5^e pour les services informatiques et communication. Dans les services marchands, les activités à moindre valeur ajoutée sont plus présentes dans la région : les emplois sont davantage des emplois d'exécution que de conception ou de direction. Les cadres des fonctions métropolitaines sont moins présents dans la région : ils représentent 6,5 % de l'emploi contre 9,3 % par exemple en Auvergne-Rhône-Alpes. Le développement des fonctions métropolitaines est toutefois rapide : la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi a été multipliée par deux au cours des trente dernières années.

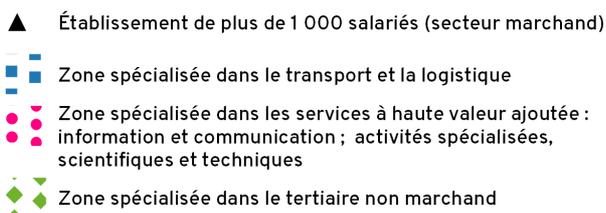
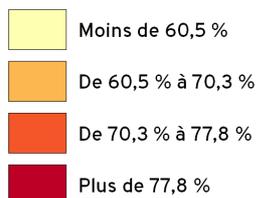
La métropole de Lille concentre une part substantielle des services stratégiques de la région. Par exemple, 61 000 des 139 000 cadres des fonctions métropolitaines travaillent dans l'arrondissement de Lille. Grâce notamment au pôle EuraTechnologies, les activités liées au numérique se développent dans la métropole et Lille fait partie des premières « métropoles French Tech ».

La région bénéficie de nombreux atouts touristiques : espace littoral remarquable, offre culturelle diversifiée (spectacle vivant, musées en Nord-Pas-de-Calais ; patrimoine historique en Picardie). Le tourisme régional dispose de marges de développement importantes au regard de son poids encore modeste : 49 000 emplois liés à l'accueil des touristes (2,4 % de l'emploi régional, contre 3,9 % en France métropolitaine) et 20 000 non liés au tourisme local (principalement du transport) ; 7^e région pour le nombre de chambres d'hôtels offertes.

Un secteur tertiaire très présent dans la plupart des territoires mais avec des spécificités sectorielles affirmées



Part du secteur tertiaire dans l'emploi salarié



Source : Insee, Estimations d'emploi localisées, Clap 2013

ÉCONOMIE

Un rôle à conforter dans l'économie de la connaissance

Le Nord-Pas-de-Calais-Picardie joue un rôle croissant au niveau national dans l'économie de la connaissance même si sa contribution reste encore en retrait par rapport à de nombreuses autres régions.

La région peut s'appuyer sur une offre de formation développée dans l'enseignement supérieur : elle accueille près de 210 000 étudiants en 2014, ce qui la place au troisième rang des régions de province, derrière les régions Auvergne-Rhône-Alpes (305 000 étudiants) et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (227 000 étudiants). La région se situe même à la deuxième place pour l'accueil des élèves-ingénieurs grâce à ses formations reconnues et à la première place pour les étudiants du secteur paramédical. Toutefois, la région présente un déficit d'étudiants en doctorat et le poids de la région dans la production nationale de connaissances scientifiques est limité. Par exemple, la région assure seulement 4,9 % de la production française de publications scientifiques.

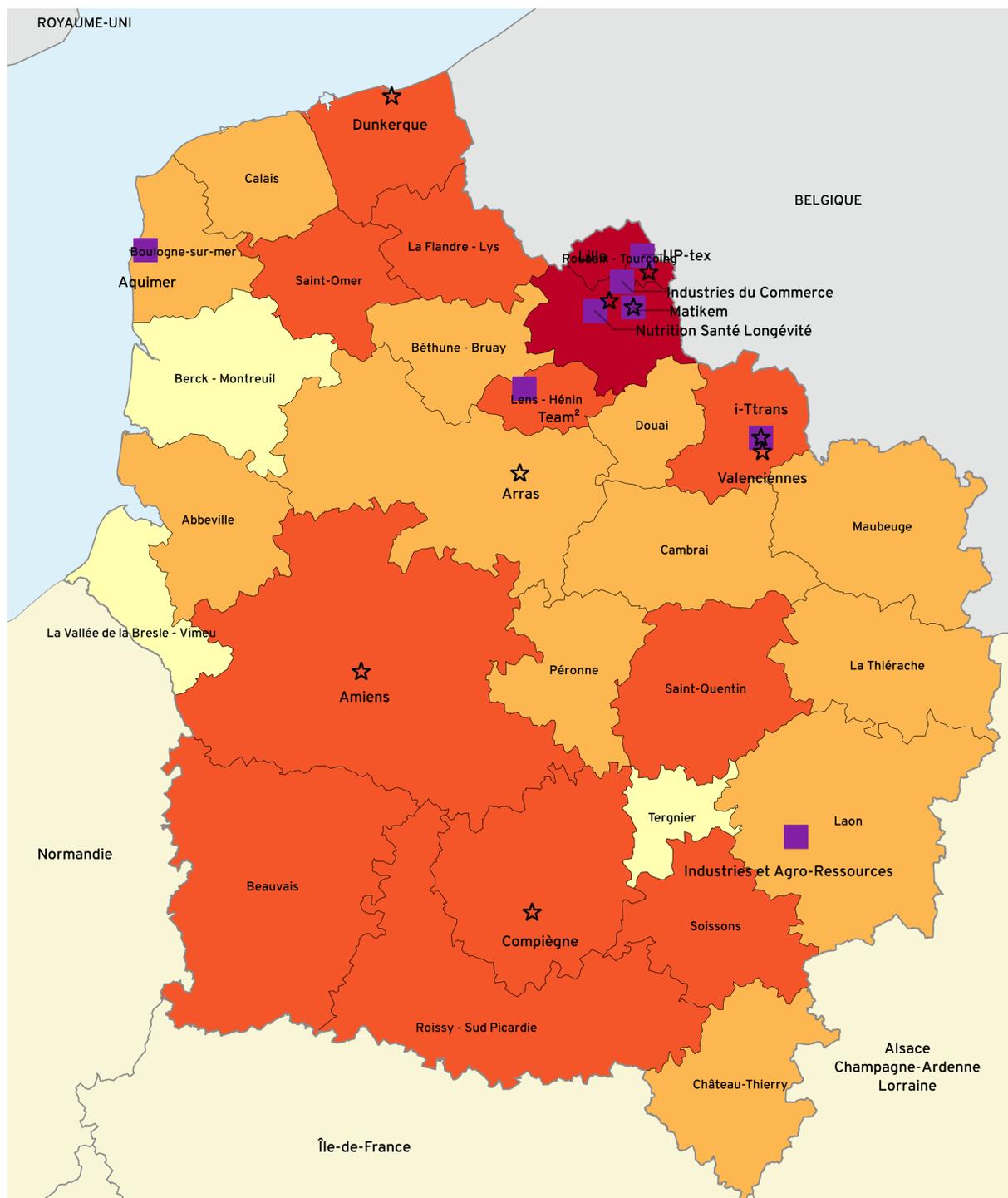
En Nord-Pas-de-Calais-Picardie, entreprises et administrations dépensent chaque année près de 1,6 milliard d'euros pour la recherche et développement (R&D). L'intensité de la R&D dans la région est toutefois plutôt faible et loin des objectifs fixés dans la stratégie Europe 2020. La région consacre moins de 1 % de son produit intérieur brut aux dépenses intérieures de R&D, ce qui la place au 11^e rang métropolitain. Toutefois, le retard de la région se comble progressivement : les dépenses de R&D ont progressé plus vivement qu'en France sur la période récente (+ 38 % entre 2007 et 2012, contre + 21 % en France métropolitaine).

Si l'essentiel de ces dépenses est porté par les entreprises, la région se distingue par le poids important des administrations publiques dans la R&D. À cet égard, les situations des deux anciennes régions sont très différentes : les entreprises réalisent plus de 80 % des dépenses en Picardie, contre moins de la moitié en Nord-Pas-de-Calais. Dans la région, près de 16 000 personnes (en équivalents temps plein) personnes participent à une activité liée à la recherche, dont 9 100 chercheurs.

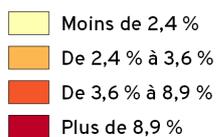
Le rôle de la région dans l'économie de la connaissance est amené à se renforcer avec la présence sur le territoire régional de huit pôles de compétitivité : i-Trans, à vocation mondiale, dans le domaine des transports ; UP-TEX dans le domaine des textiles et matériaux avancés ; Aquimer dans le domaine des produits aquatiques et de l'agroalimentaire ; Nutrition Santé Longévité (NSL) dans le domaine de la santé et de l'agroalimentaire ; PICOM dans l'industrie du commerce ; Matikem dédié aux matériaux, à la chimie et à la chimie verte ; Team² dans le domaine des écotechnologies ; Industries et agro-ressources (IAR) dans le domaine de la bio-économie. Dans la région, plus de 55 000 salariés travaillent dans une entreprise membre d'un pôle de compétitivité.

L'un des enjeux pour le Nord-Pas-de-Calais-Picardie sera la montée en qualification active de la population régionale. La part des diplômés de l'enseignement supérieur est aujourd'hui très en retrait dans la région (29,6 % contre 34,6 % en France métropolitaine).

La métropole de Lille concentre les activités de services à haute valeur ajoutée



Part des services à haute valeur ajoutée dans l'emploi salarié



☆ Pôle universitaire de plus de 5 000 étudiants

■ Pôle de compétitivité

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées

DES PRIORITÉS D'ACTION POUR L'ÉTAT

Garantir le « vivre ensemble »

Dans la région de France la plus jeune, la plus dense, une région qui est aussi la 3^e par la population, et celle où l'espérance de vie est la plus faible, le niveau de pauvreté le plus élevé et l'état sanitaire de la population parmi les plus préoccupants de métropole, l'État se doit de renforcer l'intervention publique en matière de cohésion sociale au sens large, en ciblant des territoires prioritaires devant bénéficier du principe de solidarité et d'égalité des territoires.

L'État doit tout d'abord se donner l'obligation d'offrir à tous les jeunes une formation de qualité, qui leur permette de trouver un emploi sans avoir à quitter la région, et qui réponde aux besoins économiques. C'est le levier majeur pour transformer en une chance unique la présence massive de jeunes sans emploi.

L'ensemble des politiques de cohésion sera mobilisée à un haut niveau.

La politique de la ville sera appliquée de la façon la plus extensive possible, et le renouvellement urbain articulé, au-delà des territoires prioritaires, avec la construction de logements peu énergivores, laquelle demeure structurellement insuffisante. La précarité énergétique concerne plus d'un ménage sur cinq dans cette région. Une attention particulière sera portée à la rénovation énergétique des logements miniers (86 000) au titre du « projet d'intérêt majeur » retenu dans le Contrat de plan État – région 2015-2020.

S'agissant de la politique de la ville, la définition des territoires prioritaires est ici donnée : 199 quartiers prioritaires (15 % du total national ; 45 % se trouvent dans le Nord) et 43 contrats de ville (à l'échelle des EPCI).

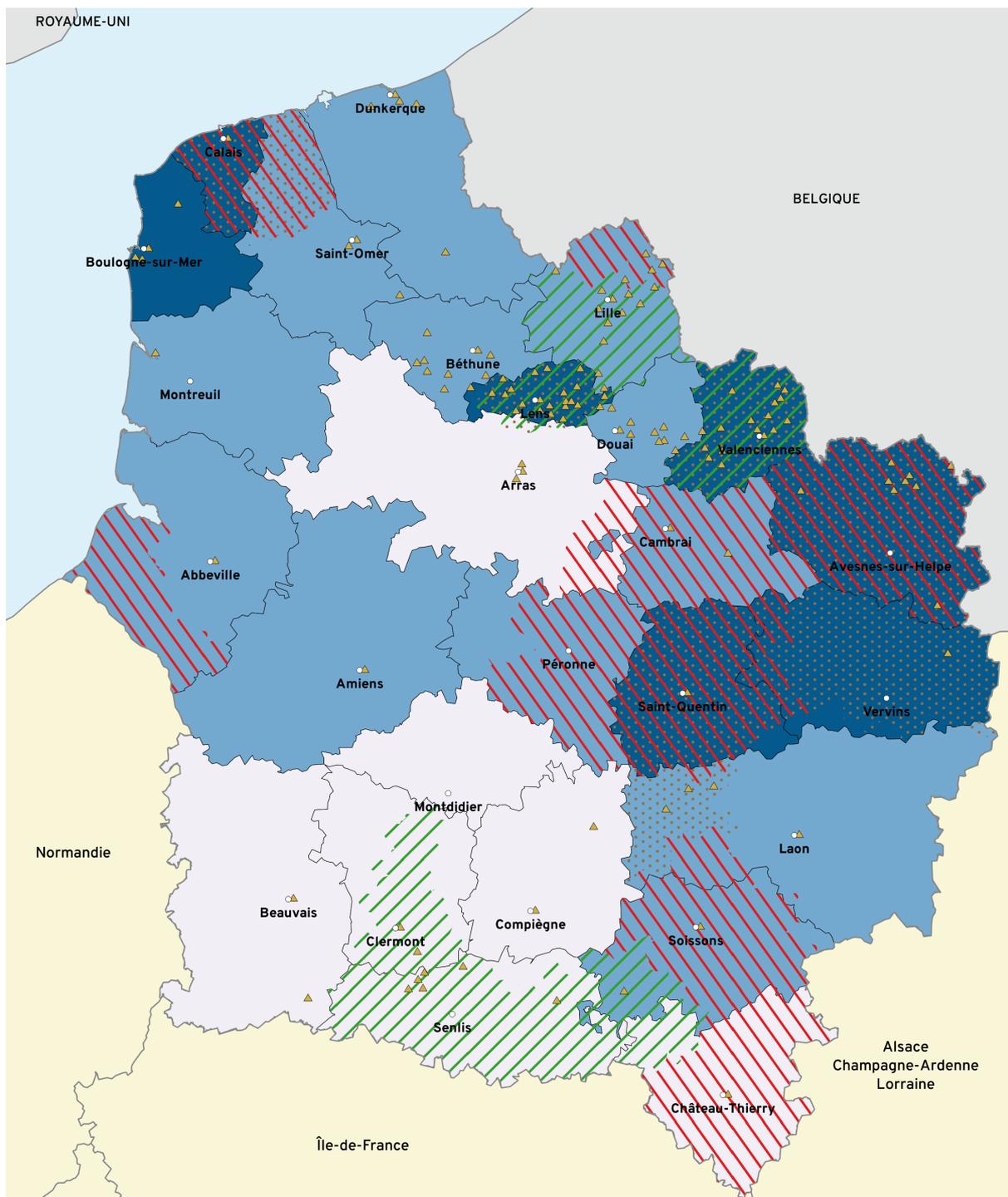
Le Nouveau programme national de renouvellement urbain porte dans la région sur 54 projets : 25 d'intérêt national, 29 d'intérêt régional.

Au-delà des quartiers de la politique de la ville, le caractère diffus de la précarité et de la pauvreté dans la région conduit à une intervention de l'État à plusieurs niveaux.

L'échelon régional assure le pilotage et la coordination des instruments disponibles. C'est le cas pour le suivi des contrats aidés en matière d'emploi.

Il en va de même pour les politiques d'hébergement ou d'accès au logement social. Le pilotage est assuré par le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH), auquel participent les préfets de département. Ce sont ces derniers qui sont en charge de la mise en œuvre des plans départementaux pour le logement des personnes défavorisées (PDLDP), aux côtés des conseils départementaux. Au niveau des arrondissements, les sous-préfets veillent à l'adéquation des moyens et des besoins auprès des communes.

Enfin, c'est par la mobilisation des services de l'État, des collectivités et des entreprises à la fois dans l'éducation, la formation professionnelle et le monde du travail que l'illettrisme reculera. Un habitant sur neuf est en effet concerné aujourd'hui dans la région qui est la plus touchée de France par ce phénomène.



- | | |
|------------------|--|
| Taux de pauvreté | ▲ Communes avec des quartiers prioritaires de la politique de la ville |
| ■ Moins de 15 % | ● Chômage élevé |
| ■ De 15 % à 20 % | ▨ Emploi en repli entre 1998 et 2012 |
| ■ Plus de 20 % | ▨ Emploi en forte croissance entre 1998 et 2012 |

Source : Insee, Estimations d'emploi localisés, Taux de chômage localisés ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA

DES PRIORITÉS D'ACTION POUR L'ÉTAT

Conforter la compétitivité des territoires

La région a un potentiel exceptionnel qui doit se traduire en termes de compétitivité économique de ses entreprises et de son territoire : l'enjeu est de mettre en adéquation la position démographique de la région (3^e) et sa contribution au PIB national (4^e).

La priorité pour l'État sera à cette fin de soutenir les grands secteurs d'activité et de stimuler les secteurs émergents, en mettant l'accent sur l'innovation, sur le développement du numérique et sur l'ouverture internationale, tout en accompagnant la mutation économique et les acteurs aux nouveaux métiers.

Le dispositif d'alerte sur les entreprises en difficulté sera amélioré et la même vigilance sera portée aux investissements, afin que leur rythme soit plus rapide ici qu'ailleurs.

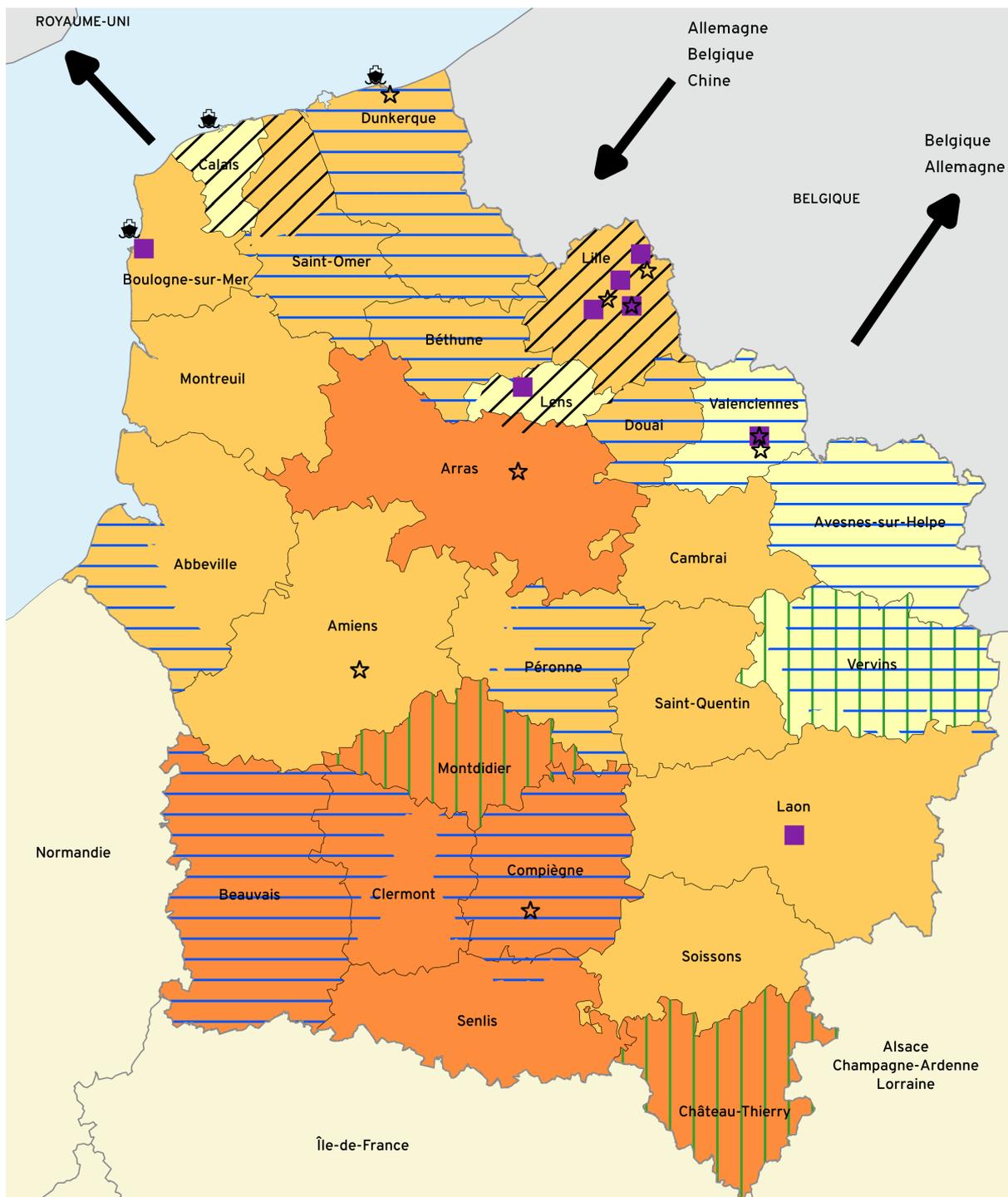
La politique en faveur de l'emploi, première priorité, doit s'inscrire dans cette perspective ; la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences doit être renforcée pour permettre les mutations nécessaires et l'accès à l'emploi.

Nous devons relever le défi de la transformation des produits agricoles : la région est la 1^{ère} pour la production végétale, et la 4^e pour l'agroalimentaire. Sur ce secteur comme sur les autres, le maillage des pôles de compétitivité avec les pôles d'excellence sera conforté.

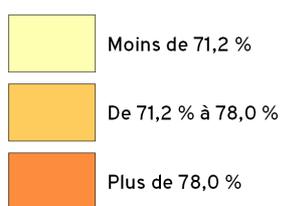
L'accroissement des investissements en recherche et développement est, pour l'ensemble des secteurs, un enjeu d'avenir, qui appelle aussi bien le renforcement de l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche que l'accentuation des logiques d'innovation dans les entreprises.

Le numérique constitue à la fois un des grands réseaux de transport à aménager et un domaine stratégique : la nouvelle région dispose sur tout son territoire d'une organisation en faveur du déploiement du réseau à très haut débit (en fibre optique) et dispose de cartes maîtresses pour développer la création d'emplois. C'est aussi un outil pour développer l'éducation, les services de santé et la modernisation de l'administration et des entreprises.

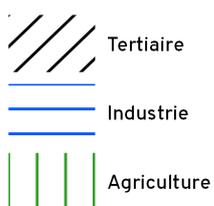
Avec un ensemble portuaire unique décliné en trois implantations majeures (Calais Port 2015 porté par le Conseil régional, Boulogne, 1^{er} port de pêche de France, et le Grand port maritime de Dunkerque), la façade maritime de la région doit être considérée comme un enjeu en soi, dans ses différentes dimensions : redynamisation industrielle, développement économique, prévention des risques, préservation de l'environnement, tourisme, sur toute sa longueur, de la frontière belge à la côte normande. L'État aura à renforcer à cette fin la concertation des acteurs locaux, ainsi que la mise en cohérence des politiques de pays maritimes riverains.



Taux d'emploi des 25-54 ans



Spécificités sectorielles



Port



Pôle universitaire majeur



Pôle de compétitivité

Source : Insee, Recensement de la population 2012

DES PRIORITÉS D'ACTION POUR L'ÉTAT

Organiser les complémentarités de territoires

Le territoire de la nouvelle région, c'est tout d'abord un réseau très riche de collectivités territoriales, avec lequel il faut développer les relations, en l'aidant à se structurer.

La région compte 3 838 communes. Ses cinq départements sont parmi les dix premiers de France pour le nombre de communes. Trois (Pas-de-Calais, Aisne, Somme) occupent le podium des départements comptant le plus de communes (respectivement 895 ; 816 ; 782).

L'action de l'État doit en premier lieu s'adapter au nombre de communes et à celui de leurs intercommunalités, en recomposition. Au 1^{er} janvier, la région comptera 134 EPCI à fiscalité propre :

- une métropole de droit commun, celle de Lille ;
- 2 communautés urbaines (Dunkerque, Arras) ;
- 18 communautés d'agglomération ;
- 114 communautés de communes.

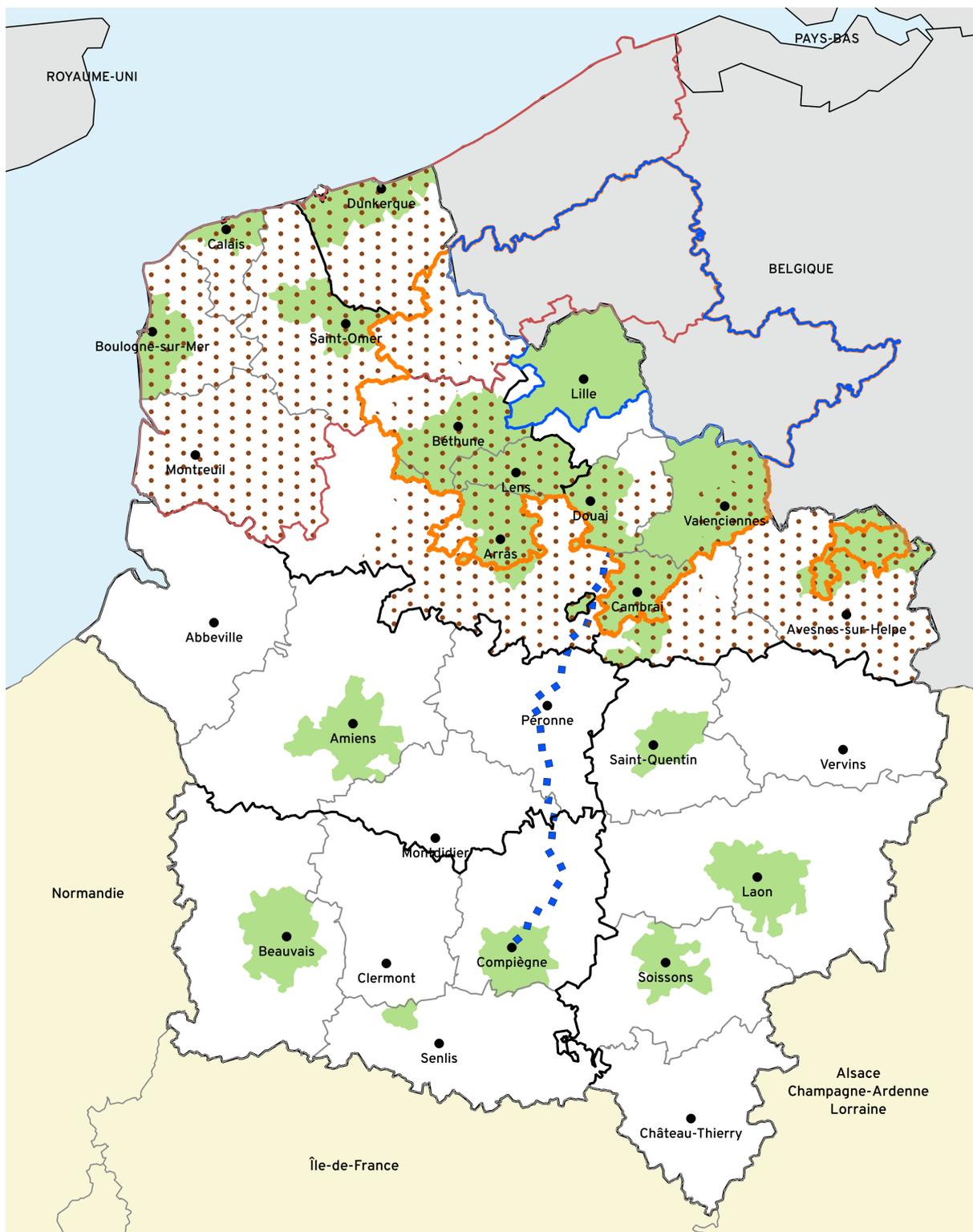
La création de cette nouvelle région est également concomitante de l'entrée en application des premières mesures de la loi NOTRe, qui modifie les compétences des collectivités territoriales et leur répartition entre elles. Elle marque aussi une nouvelle étape dans la mise en œuvre de la loi MAPTAM, s'agissant des métropoles.

A ses différents niveaux territoriaux, l'État a, dès janvier 2016, à accompagner les collectivités dans leur nouvelle étape de développement, puis à construire les stratégies régionales et établir les partenariats pour la mise en œuvre des politiques.

Par ailleurs, en clarifiant l'objectif assigné par l'État, la réorganisation des chambres consulaires régionales présentée en Conseil des ministres le 25 novembre 2015 ouvre clairement un chantier d'accompagnement pour les services de l'État, garant d'une recomposition sereine.

L'objectif de l'État est globalement d'assurer un développement harmonieux et homogène du territoire régional, respectueux des spécificités, qui préserve et valorise les ressources et les espaces naturels, et qui articule économie productive et économie résidentielle.

En conjonction avec la construction du canal Seine Nord-Europe, l'État doit moderniser les réseaux de transports dans une logique de mobilité durable et organiser les mobilités (route, fer, fluvial, maritime) à l'intérieur de la région, en veillant à désengorger la métropole lilloise, locomotive économique de la région. Le très haut débit fait partie de ces réseaux.



- GECT Eurométropole
- GECT Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale
- Aire métropolitaine de Lille
- Territoire couvert par un pôle métropolitain (créé ou en projet)
- Etablissements de coopération intercommunale : métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération
- Projet de canal Seine-Nord-Europe

La mise en œuvre des mesures gouvernementales en faveur de l'environnement doit par ailleurs être particulièrement forte dans cette région. L'État doit réduire la facture énergétique des habitants, autant que l'empreinte carbone de l'industrie, toutes deux exceptionnellement élevées. Il doit garantir l'équilibre entre les espaces agricoles et les zones urbanisées. Il doit préserver et restaurer la biodiversité sur des terres qui portent les marques d'une présence humaine très dense : qualité dégradée de l'eau et de l'air, pollution des sols, risques d'inondations continentales et de submersion marine, concentration de sites Seveso seuil haut.

L'État en région se donne pour objectif de rendre accessibles dans tous les territoires de la région des services publics de qualité, des commerces et des emplois, dans un esprit de solidarité et d'égalité et pour amplifier les capacités de développement de ces territoires, en tenant compte de leurs particularités (territoires ruraux et agricoles, urbains, périurbains).

Il doit conforter une organisation territoriale en réseau, en appuyant la Métropole européenne de Lille (étendue au Valenciennois et à la Flandre maritime), celle d'Amiens, les pôles métropolitains impulsés dans le nord de la région, et des intercommunalités restant encore à mailler au sud. À une plus petite échelle, l'aménagement du territoire nécessitera d'englober la région Nord-Pas-de-Calais Picardie dans les régions du bassin parisien et de développer une lecture également Ouest-Est pour le débouché des ports normands (alternative à l'axe Seine) et le grand contournement du bassin parisien.

Plus largement encore, il s'agit, par le développement des relations transfrontalières dans tous les domaines, d'ancrer la nouvelle région à l'économie européenne, en renforçant sa participation, d'ores et déjà effective, à l'économie du sud de l'Europe du Nord, laquelle est plus forte que son intégration à l'Île-de-France.

